

le mag des agricultures

La revue des Chambres d'agriculture de Bretagne

P.4
L'année U

P.6
Le conseil stratégique phyto

P.18
Les légumineuses à graines

P.23
L'Irlande laitière

Janvier 2023
#08

P.12 DOSSIER Conjoncture économique incertaine

TOUR D'HORIZON DES IMPACTS



www.chambres-agriculture-bretagne.fr




CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

ASTUCE
Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#08 Sommaire



P 04. RÉSEAU DES FERMES PILOTES DÉCHETS, LA STATION D'AURAY S'ENGAGE

P 04. ÉTAT CIVIL DU TROUPEAU EN 2023 : L'ANNÉE « U »

P 05. RÉ S'AGRI OSEZ LA FORCE DU COLLECTIF

P 06. DROIT DE PRÉEMPTION ET PROTECTION DE CAPTAGES D'EAU

P 06. LA VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPÉRIENCE

P 07. DIMENSIONNER UN ATELIER PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

P 07. PARLONS-EN : OSER DIRE

P 08. LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTO

P 10. LES SALARIÉS DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES ÉCHANGENT

P 12. DOSSIER : UNE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE INCERTAINE

P 18. PROTÉINES VÉGÉTALES, DE NOUVELLES CULTURES POUR DEMAIN

P 20. LE FUMIER HIGH TECH !

P 22. À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE IRLANDAISE

P 24. LE CROISEMENT LAITIER DANS LES SYSTÈMES HERBAGERS BRETONS

P 26. ÉLEVAGE PORCIN, DES EXOSQUELETTES TESTÉS EN BRETAGNE

P 27. SANTÉ AU TRAVAIL : DÉCONTAMINATION DES POULLAILLERS

P 28. LA BIO AU FIL DES SAISONS

P 31. MÉTHANISATION, DEUX BONNES NOUVELLES POUR LA FILIÈRE

P 32. DÉGÂTS DE FAUNE SAUVAGE : UNE NOUVELLE APPLICATION

P 33. AGROÉCOLOGIE : STEVEN A ADAPTÉ SES CLÔTURES

P 33. ÉCOPHYTO : ÉRIC BUQUEN A TESTÉ LES COUVERTS COURTS

P 34. LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE RECRUTENT

P 35. ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





Jean-Hervé Caugant,
Président
du Groupe Technique Herbivores
des Chambres d'agriculture
de Bretagne
Président de la Chambre
d'agriculture du Finistère

LES IMPACTS D'UNE CONJONCTURE INCERTAINE

La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine ainsi que la sécheresse estivale freinent la reprise économique post-Covid, tant espérée. Ces crises successives, accentuées par les tensions financières internationales et la spéculation, remettent en question les acquis concernant l'accès à l'eau, à l'alimentation et à l'énergie. Face aux incertitudes et à la hausse des coûts, chacun est tenté de se recentrer sur l'indispensable.

Un tour d'horizon

Pour nourrir votre réflexion, nous vous proposons, dans «le mag des agricultures de Bretagne», un dossier qui analyse la conjoncture économique. Il passe en revue les conséquences de l'inflation pour **les filières porcs, volailles, bovins et grandes cultures, ainsi que pour l'agriculture biologique, l'installation et la transmission**. Nous espérons que les éléments énoncés par les experts des Chambres d'agriculture de Bretagne pourront accompagner vos décisions : **essayer de résister pour certains, s'adapter quand c'est possible, renégocier les contrats, profiter pour d'autres, ou tout simplement suivre l'évolution des chiffres**.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce dossier et des autres sujets abordés. **Je tiens également à formuler le vœu d'une conjoncture meilleure en 2023.**

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

SALON BIO 360 : BIOÉNERGIES ET BIO-TRANSITIONS

• 8-9 FÉVRIER 2023

Parc expo NANTES

Les experts des Chambres d'agriculture seront présents pour vous informer et vous accompagner dans vos projets.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET PALMARÈS DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

• DU 25 FÉVRIER AU 3 MARS 2023

PARIS Expo Porte de Versailles

FORUM GRAND OUEST ÉNERGIE CLIMAT

• LE 14 MARS

En multiplex à Rennes et Quimper

• LES 23 ET 24 MARS

Conférences en ligne

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES

le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audouin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Sébastien Clozel, Karen Courtes, Charles David, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, Solène Lagadec, Régis le Cartuer,

Blandine Leblanc, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb et Claire Vételé

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Estelle Perroteau, Élodie Robert, Dany Thomas

Conception : Chambres d'agriculture, Vincent Cazas

Composition : Studio Niko

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision



Vie des stations

La station d'Auray s'engage RÉSEAU DES FERMES PILOTES DÉCHETS

Réfléchir et communiquer sur les bonnes pratiques de la gestion des déchets agricoles dans les exploitations en Bretagne est l'objectif du réseau régional des fermes pilotes déchets.

Depuis 2022, la station d'Auray est l'une des sept fermes pilotes réparties sur toute la Bretagne. Elles représentent la diversité des filières de production et sont force de proposition sur la gestion des déchets. Ce réseau fonctionne avec l'appui des Chambres d'agriculture de Bretagne, d'Adivalor, des coopératives, des négociants.... Sur la station d'Auray, tout débute par une organisation pragmatique du tri : **pour chaque plastique agricole usagé, il faut matérialiser un emplacement dédié pour faciliter son entreposage en attendant la collecte.** Cela permet d'éviter les mélanges de déchets, qui engendrent du temps de préparation et compliquent l'organisation des collectes. Pour la station, ce réseau c'est l'opportunité de partager de bonnes pratiques et de s'approprier des astuces vues dans d'autres exploitations. L'équipe a mis en place un affichage afin

d'identifier et de communiquer sur tout ce qui est recyclé, l'occasion aussi d'indiquer les dates et lieux de collectes.

Pour la filière du maraîchage, nous avons partagé les difficultés rencontrées par les producteurs face à l'absence de collecte de certains plastiques usagés (voiles, filets, etc.) et sur les distances à parcourir pour certaines collectes (PPNU). Une réunion est programmée sur la station d'Auray avec tous les acteurs de la filière, afin d'améliorer la récupération des bâches plastiques en polyéthylène, en proposant par exemple aux producteurs une semaine commune de collecte sur les différents sites.

Les autres stations expérimentales des Chambres d'agriculture de Bretagne devraient bientôt rejoindre ce dispositif. ■

Maët Le Lan
maet.lelan@bretagne.chambagri.fr



En maraîchage, les plastiques sont nombreux : bâches, liens, supports... En plus de son engagement sur la bonne gestion des déchets, la station travaille depuis longtemps sur les matériaux biodégradables.

POUR EN SAVOIR PLUS

SUR LE WEB :

www.adivalor.fr

EN VIDÉO :

Collecte et valorisation des déchets de l'agrofourmure



La puce à l'oreille

L'ANNÉE « U »

État civil du troupeau en 2023

Pour les veaux nés en 2023, **Utilisons Unanimement Un nom Unique** issu des langues de Bretagne.



Anvioù brezhonek*

UFERN	cheville (pied)
UGENT	vingt
UGENTVET	vingtième
UHEL	haut(e)
UHELBAL	ambition
UHELDER	hauteur
UHELEGEZH	orgueil
UHELEK	sublime
UHELGOAD	Le Huelgoat
UHELVARR	gui
UHELVENNAD	un idéal
UHELVOR	haute mer

UHELVORUD	célèbre
UI	œuf
UJEN	Eugénie
UKRAINA	Ukraine
UNAN	un(e), unique
UNANGOMZ	monologue
UNANIEZH	solidarité
UNDOARE	homogène
UNKORNEG	licorne
UNLIW	unicolore
UNNEK	onze
UNNEKVET	onzième

UNTU	unilatéral,
UNTUEK	partial(e)
UNVAN	homogène
UNVANIEZH	concorde
UNVERC'H	filles unique
UNVOUEZH	unanime
URCHER	huissier
URZH	ordre
URZHAZ	hiérarchie
UVEL	humble
UVELDER	humilité

Noms de Haute-Bretagne**

UË	œil
UEILLÉE	Clin d'œil
UILOUERE	burette
URANIOME	Uranium
UREÛZ(E)	Heureux(se)
URIEL(LE)	Euriel(le)
UZEL	Uzel (22)

*Philippe Cadoret

** D'après « Le petit Matao »

Tous les noms, en dehors des noms de personnes, peuvent être utilisés dans un maximum de 10 lettres.

EDE DE BRETAGNE

Portail internet de l'identification de l'EdE de Bretagne :

bretagne.edeidentification.fr

POUR SITUER L'ÂGE DE VOS ANIMAUX

C	2007	G	2011	L	2015	P	2019
D	2008	H	2012	M	2016	R	2020
E	2009	I	2013	N	2017	S	2021
F	2010	J	2014	O	2018	T	2022

Rés'Agri

OSEZ LA FORCE DU COLLECTIF

La question est souvent posée de l'intérêt du travail en collectif. Lorsqu'on les interroge, les adhérents Rés'Agri font ressortir de nombreux avantages du travail en groupe.

Les Rés'Agri en Morbihan et Finistère sont des réseaux d'associations de développement et d'innovation agricole portant des actions techniques collectives sur des thématiques variées. L'ensemble des initiatives sont décidées et conduites par des agricultrices et agriculteurs des territoires. Les réseaux comptent aujourd'hui **116 groupes** d'échanges et de projets. Les thèmes de travail de ces groupes sont multiples : lait, cultures, communication, biodiversité, jeunes installés...

Les associations Rés'Agri ont vocation à être utiles à **l'ensemble des agriculteurs et des agricultrices**. Ces réseaux



En juin 2022, Céline Bruzeau, conseillère agronomie des Chambres d'agriculture de Bretagne, anime la visite d'une plateforme mise en place par Rés'Agri 56

vous sont donc ouverts, quels que soient votre production, votre système technique, ou encore vos choix économiques et syndicaux. ■

Les animateurs départementaux
Aurélié Richard

aurelie.richard@bretagne.chambagri.fr

Christophe Tachez

christophe.tachez@bretagne.chambagri.fr

LES PLUS-VALUES DE RÉS'AGRI

«Partager en réseau, s'informer et apprendre en collectif, s'épanouir personnellement et professionnellement, concrétiser des idées en actions, communiquer sur l'agriculture, s'engager, être acteur du territoire...»

✚ POUR EN SAVOIR PLUS

Il y a **6 associations locales Rés'Agri dans le Morbihan et 7 dans le Finistère**.

Si vous souhaitez mener des actions sur le territoire, contactez les animateurs départementaux

Finistère 06 07 64 49 04,

Morbihan 06 08 41 56 53

qui vous mettront en relation avec les animateurs locaux.

SUR LE WEB :

resagri29.fr

resagri56.fr

Elle a dit

MARIE-CLAIRE PICART

Éleveuse lait,

Co-présidente de Rés'Agri Morlaix

«Les échanges en groupe, dans un esprit convivial, permettent de comparer et de conforter (ou pas) ses idées et ses méthodes de travail. La formation et l'information m'ont guidée pour expérimenter de nouvelles techniques ou de nouveaux projets.

Le groupe est moteur, poussant à "OSER" l'innovation et l'engagement.»

Il a dit

FLORIAN EVEN

Éleveur de porcs,

groupe GIEE Agroforesterie Intra-Parcellaire de Rés'Agri 56

«Dans ce groupe, on cherche à se diversifier en donnant une place à l'arbre dans nos parcelles. Face aux évolutions climatiques et énergétiques, le groupe est un endroit pour mûrir les projets, et surtout progresser individuellement et collectivement. Nous nous retrouvons avec des profils diversifiés : c'est très riche! Les rencontres nous donnent de l'élan pour passer des idées aux actions concrètes.»

Métier

Juridique

LE DROIT DE PRÉEMPTION DES COMMUNES DANS LES AIRES DE PROTECTION DE CAPTAGES D'EAU

Le droit de préemption instauré par la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 au bénéfice de personnes publiques (communes, groupements de communes, syndicats mixtes) assurant un service d'eau potable sur les terres agricoles dans les aires d'alimentation des captages d'eau destinée à la consommation humaine est **entré en vigueur au 11 septembre dernier**.

Le décret d'application apporte des précisions sur les modalités d'instauration de ce droit de préemption sur un **périmètre déterminé par arrêté du Préfet** de département à la demande de la personne publique bénéficiaire, ainsi que sur la procédure de préemption. Il précise le régime des biens acquis par l'exercice de ce droit de préemption, imposant un appel à candidatures pour leur vente ou leur mise à bail.

Si les biens sont loués, **le bail rural devra comprendre des clauses environnementales**, en application de l'article L411-27 du Code rural et de la pêche maritime. Lorsque ces terres sont déjà grevées d'un bail rural au moment de la



Photo Laurie Byrne, Unsplash

préemption, les nouvelles clauses environnementales devront être insérées dans le contrat de location au plus tard lors de son renouvellement.

En cas de vente des biens, des obligations réelles environnementales (ORE) devront être conclues avec l'acquéreur. Ces obligations d'une durée maximale de 99 ans s'imposeront au nouveau propriétaire ainsi qu'aux futurs propriétaires successifs. ■

Gwenola Lesné
gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN :

Découvrez
nos conseils juridiques en vidéo

chambres-agriculture-bretagne.fr

Témoignage

C'EST QUOI, AU FAIT, LA VAE ?

La VAE, ou la validation des acquis par l'expérience est une façon d'obtenir un diplôme, de **faire reconnaître ses compétences** et cela, sans retourner sur les bancs de l'école!

C'est le choix qu'a fait Kévin afin d'obtenir un bac pro Agroéquipement. Salarié d'ETA depuis de nombreuses années, Kévin a développé des compétences professionnelles qui, aujourd'hui, lui permettent de prétendre au fameux sésame.

Accompagné par les Chambres d'agriculture de Bretagne, Kévin s'est d'abord assuré auprès de la DRAAF de la légitimité de sa demande, puis il a rédigé son dossier, accompagné par un conseiller spécialisé « accompagnateur VAE ». Après un investissement d'une bonne demi-année, Kévin se retrouve bachelier sans être repassé par la case école. En parallèle de la rédaction de son dossier, **Kévin a pu rester dans son emploi de salarié**.

Qu'il s'agisse de préparer une installation, une reconversion, ou tout simplement d'assouvir un besoin de reconnaissance, tout actif du milieu agricole bénéficiant d'une année d'expérience peut se positionner dans une dynamique de VAE ■

Laurence Le Guen
laurence.leguen@bretagne.chambagri.fr



Kévin Moureaux

a validé son expérience professionnelle sous la forme d'un bac pro Agroéquipement.



POUR ALLER PLUS LOIN

CÔTE-D'ARMOR
Alexandra Simon 06 43 15 18 49

FINISTÈRE
Laurence Le Guen 06 40 27 65 25

ILLE-ET-VILAINE
Frédéric Maillard 06 08 30 93 65

MORBIHAN
Stéphanie Bedin 06 07 65 69 92

formation-agriculteurs.com

Dimensionner son atelier PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

On observe un nombre croissant d'installations plantes aromatiques et médicinales en Bretagne. Avant de se lancer, il est nécessaire de vérifier la faisabilité technique, économique et humaine du projet.

Une approche de marché est impérative pour identifier sa future gamme de produits. Celle-ci conditionne la réglementation, très différente si on vend un produit alimentaire, cosmétique ou un complément alimentaire. Elle va permettre d'identifier les prix de vente envisageables et les volumes commercialisables, et de réaliser une première approche du chiffre d'affaires. Ce premier contact avec ses futurs clients pourrait simplifier la mise sur le marché.

L'approche technique commence par définir les volumes et les types de plantes à commercialiser pour en déduire les surfaces à planter. Les Lamiacées



Définir sa commercialisation permet de dimensionner son outil

et les Asteracées peuvent rapidement occuper une part très importante dans la gamme et donc dans les rotations. Le niveau de mécanisation sera à réfléchir en fonction de la surface cultivée et du nombre de travailleurs. Plus la valorisation du produit est importante, plus les surfaces à cultiver sont limitées : cette stratégie reste pertinente si l'on souhaite travailler seul(e) ou sans mécanisation. Il faudra aussi tenir compte de la transformation, et adapter ses équipements en fonction de ses objectifs : temps de travail, quantité et qualité finale du produit. ■

Amélie Moreno

amelie.moreno@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

DÉCOUVRIR LA PRODUCTION BIO DES
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET
MÉDICINALES :

DEUX FORMATIONS VOUS SONT PROPOSÉES

NIVEAU 1

formation-agriculteurs.com

NIVEAU 2

formation-agriculteurs.com

Parlons-en OSER DIRE

Au départ en retraite de son père Gérard, Charles s'est associé avec sa mère en Gaec. Depuis 7 ans, malgré son statut de retraité, Gérard n'a cessé de participer aux travaux de la ferme, prenant parfois des décisions importantes aux yeux de Charles. Jusqu'ici ce dernier s'en est accommodé, l'aide de son père lui permettant de se libérer pour sa famille. Le départ en retraite de sa mère et l'arrivée d'un nouvel associé inquiète Charles : comment faire comprendre à son père que dorénavant seul son associé et lui décideront ? Il se sent mal car d'une part, **il ne veut pas se fâcher avec ses parents** qui l'ont beaucoup aidé et qui lui sont chers mais d'autre part il doit poser les limites indispensables à la pérennité du nouveau Gaec. Cette situation est mal vécue par son associé.

FORMULER UNE CRITIQUE CONSTRUCTIVE

Lors de son parcours à l'installation, il se souvient qu'on lui a parlé du DESC, une méthode pour formuler une critique constructive.

«**Décrire** les faits sans émettre de ju-



Photo Spencer Plugh, Unsplash

gement et sans généraliser la situation. **Exprimer** son sentiment (déception, agacement, inquiétude, etc.) ou son émotion (colère, peur, tristesse) face à la situation. Proposer des **solutions** et en faire suggérer. **Convaincre** de la pertinence de la (ou des) solution(s) en montrant les conséquences positives pour chacun. » Afin d'augmenter le succès de cette méthode, Charles n'aborde qu'un problème à la fois. Les premières fois demandent une vraie préparation. ■

Marie-Pierre Fouquet

marie-pierre.fouquet@bretagne.chambagri.fr

Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.



POUR ALLER PLUS LOIN

LES RELATIONS HUMAINES EN
AGRICULTURE

chambres-agriculture-bretagne.fr



François L'Haridon, l'un des trois associés du Gaec Quillevenc Huella, situé à Lennon (Finistère), réalise un Conseil stratégique phyto avec Mathilde Marsault, conseillère agronomie des Chambres d'agriculture de Bretagne

LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTO

« Un véritable échange »

C'est d'abord pour répondre à la réglementation que François a accepté de réaliser un Conseil Stratégique Phyto avec Mathilde Marsault, conseillère agronomie de l'antenne de Châteaulin. En définitive cette rencontre lui a permis de prendre du recul et de trouver des voies d'amélioration pertinentes vis-à-vis de la protection des cultures.

L'histoire de François, producteur de lait et de porcs sur 158 ha, a débuté il y a plus de 30 ans, lorsqu'il a été recruté comme salarié dans l'entreprise, avant d'en devenir l'un des associés. N'étant pas issu du milieu agricole, il lui a fallu s'informer et se former pour être à la hauteur de la tâche à accomplir. C'est aussi avec cet état d'esprit qu'il a abordé le Conseil Stratégique Phyto (CSP). « Je suis adhérent du groupe culture depuis mon installation. Et pourtant, en 30 ans de carrière, c'est la première fois que je me pose plus de deux heures pour échanger sur ma protection des cultures ! Cela s'est bien passé. Je ne me suis pas senti perdu dans tous les points que nous avons abordés lors du rendez-vous. Mathilde a pris le temps nécessaire pour comprendre l'histoire de notre exploitation, les différents ateliers, l'historique des îlots et tout le cheminement qui nous amène à la gestion actuelle de conduite des cultures.

Cette approche globale est importante pour pouvoir prendre en compte toute l'exploitation dans le diagnostic de notre situation. »

« DES PISTES CONCRÈTES D'AMÉLIORATION »

François envisage déjà des actions à engager rapidement. « J'ai pris conscience que nous ne protégeons pas assez notre santé lors de la manipulation des produits phytosanitaires : j'avais tendance à la minimiser. Nous allons mieux adapter le local phyto pour réduire les risques et accorder plus d'attention aux équipements de protection individuelle. Côté cultures, je vais réessayer le désherbage mécanique dans le maïs. Si nous sommes plusieurs exploitants volontaires localement, l'ETA pourrait s'équiper. Je vais aussi augmenter le nombre de variétés en mélange dans le blé pour qu'il résiste mieux aux maladies. »

« UN REGARD SUR NOS PRATIQUES »

« Cela m'a paru logique de voir la même interlocutrice réaliser le CSP et animer le groupe cultures. Cela va amener de la cohérence dans le suivi. Cela se fait déjà en élevage, et c'est très intéressant d'avoir un regard extérieur sur nos pratiques, pas dans le jugement mais dans la construction. Cet échange n'était pas une simple collecte d'informations sous forme de questions-réponses, il y a eu un véritable échange et j'en ressors satisfait. » ■

Propos recueillis par Mathilde Marsault
mathilde.marsault@bretagne.chambagri.fr

Parole d'expert

DAVID BOUILLÉ

Conseiller et référent Conseil stratégique phyto



«Le Conseil stratégique phyto, né de la loi Egalim, est devenu obligatoire pour toute exploitation au 1er janvier 2021. Seules les fermes engagées en Agriculture biologique ou certifiées Haute valeur environnementale (HVE) en sont exemptées. Pour autant, **cette exigence réglementaire est peu connue, et c'est problématique** puisque toute exploitation devra avoir réalisé son premier conseil stratégique phyto au 31 décembre 2023. Il y a urgence à ce que les agriculteurs en soient informés et prennent leur rendez-vous dans la foulée.

Au-delà du réglementaire, il faut que ce temps soit constructif pour **aboutir à des solutions** pour gérer des difficultés dans la maîtrise des bioagresseurs — adventices, maladies, insectes... — pour réduire la charge de travail ou encore pour agir sur les préoccupations de santé. Au niveau des Chambres d'agriculture, nous nous sommes efforcés de faire de cette rencontre, un véritable échange. Accompagner la transition, c'est provoquer du changement et cela nécessite de questionner l'humain, ses envies, ses difficultés, ses valeurs.

Afin de répondre aux difficultés et aux besoins exprimés, il ne s'agit pas de se focaliser sur la protection phytosanitaire mais de **travailler la stratégie de protection**

des cultures dans son ensemble, en intégrant les leviers d'anticipation tels que le choix variétal, les dates de semis ou le travail du sol...

Reste à faire vivre le plan d'action co-construit. Les agriculteurs engagés **dans les groupes** pourront le faire dans ce cadre-là, afin de partager les expériences et se rassurer. Pour celles et ceux qui ne sont pas en groupe, les Chambres d'agriculture proposent également des formules de regroupement collectif pour faire vivre les plans d'action individuels.

Alors, n'attendez pas pour prendre rendez-vous auprès du conseiller de votre secteur!». ■

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Anne-Valérie LOOTEN
anne-valerie.looten@bretagne.chambagri.fr | 02 22 93 63 60



POUR ALLER PLUS LOIN

- À LIRE : chambres-agriculture-bretagne.fr
- L'ACCOMPAGNEMENT CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE
chambres-agriculture-bretagne.fr
- TOUS LES ACCOMPAGNEMENTS CULTURE, MARAÎCHAGE ET ARBORICULTURE
chambres-agriculture-bretagne.fr
- L'ACCOMPAGNEMENT CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE EN VIDÉO



VOS FORMATIONS

La sélection du mois

☞ **22 - Découvrir la méthode du bilan carbone en élevage laitier et les dispositifs du marché carbone**

Tirer des bénéfices techniques et économiques en optimisant son système pour réduire l'empreinte carbone.

Lannion - 26 Janvier 2023

Clara Vianey 06 37 11 92 34
sandie.lecalve@bretagne.chambagri.fr

☞ **29 - Piloter la ventilation en volailles de chair pour améliorer l'ambiance et le bien-être des animaux**

Vous êtes soucieux du bien-être de vos volailles : les questions de ventilation et de litière sont primordiales.

Carhaix - 19 janvier 2023

Gwenn Guillou 06 86 11 18 72
nathalie.jezequel@bretagne.chambagri.fr

☞ **35 - Optimiser les aménagements paysagers de son siège d'exploitation**

Vous souhaitez créer, modifier ou améliorer les aménagements paysagers de votre siège d'exploitation.

Rennes - 17 janvier 2023

Aurore Blaire 06 43 38 50 66
isabelle.coeurdray@bretagne.chambagri.fr

☞ **56 - Préparer sa transmission et sa retraite**

Découvrez comment bien la préparer, l'évaluer, la calculer, mais aussi comment se projeter dans l'après-activité professionnelle.

Le Faouët - 28 février 2023

Laurence Chéze 02 97 28 31 30
elodie.robert@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics **TOUTES LES FORMATIONS** pour vous et vos salariés :

www.formation-agriculteurs.com



Le 30 septembre 2022, une quarantaine de participants a partagé ses préoccupations lors de la journée des salariés de l'agroalimentaire, de l'agriculture et des services à l'agriculture, organisée par les Chambres d'agriculture de Bretagne.

Expression

TEMPS DE TRAVAIL, IMPACTS SOCIAUX, NOUVELLES TENDANCES ALIMENTAIRES

Chaque année les salariés des filières agricoles et agroalimentaires échangent sur des sujets décisifs et prospectifs, apportant ainsi leur contribution aux travaux des Chambres d'agriculture de Bretagne.

TEMPS DE TRAVAIL EN AGRICULTURE



Photo: Randy Faith, Unsplash

Des élevages arrêtent leur activité laitière en Bretagne. Cela concerne même de jeunes agriculteurs, même des gros élevages. La hausse des charges pourrait accélérer la tendance. C'est une inquiétude pour les salariés du secteur. **Une diminution de l'approvisionnement local peut entraîner une baisse d'activité dans les usines.** L'avenir des maillons agricoles et agroalimentaires est intimement lié.

Au-delà des aspects rémunération et rentabilité, il ne faut pas négliger l'importance des conditions de travail, et notamment du temps de travail. En effet, on constate souvent **une sous-évaluation de ces temps dans les projets d'installation.** Conjugué à l'agrandissement des exploitations, cela

précipite les exploitations dans des situations tendues au moindre aléa. Les participants à la journée souhaitent que **l'organisation du travail et le temps de travail soient davantage traités dans la formation initiale.** Un meilleur calibrage du travail devrait permettre de renforcer l'attractivité de la filière laitière pour recruter de nouveaux actifs, chefs d'exploitation comme salariés.

**Se préparer
dès
la formation
initiale**



LE REGARD DE SAMUEL BRICARD

ÉLU RÉFÉRENT DE LA JOURNÉE DES SALARIÉS DES IAA DE BRETAGNE

« Les salariés des organisations professionnelles agricoles et les salariés agricoles sont représentés au sein des Chambres d'agriculture. Nous organisons cette journée chaque année dans l'objectif d'être utiles au mandat des représentants du personnel. Le lien entre la production agricole et les industries agroalimentaires est ainsi renforcé, d'autant plus que nous travaillons en partenariat avec l'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires pour l'organisation de cette journée. Ce dispositif permet d'enrichir les travaux des Chambres d'agriculture avec les points de vue des salariés. »

LES NOUVELLES TENDANCES ALIMENTAIRES

« La capacité d'adaptation des entreprises agroalimentaires se construit à travers leur aptitude à appréhender les tendances qui feront les marchés de demain. Fournir des analyses et des perspectives aux représentants du personnel sur les nouvelles tendances alimentaires leur permet de contribuer efficacement aux échanges avec la direction sur les orientations stratégiques de leur entreprise. De plus, se projeter sur l'avenir permet de mettre en place des formations adaptées pour préparer les compétences nouvelles de demain. »

IMPACTS SOCIAUX-ÉCONOMIQUES

L'été 2022 a particulièrement exacerbé la difficile question du partage de la ressource en eau. Certains salariés présents lors de la journée expliquent que **l'enjeu de la réduction des consommations en eau fait partie du quotidien dans leur entreprise**. Cela fait longtemps que les entreprises agroalimentaires bretonnes sont engagées dans de telles démarches. Si des efforts sont encore possibles et nécessaires, certains process resteront gourmands en eau pour **assurer la sécurité sanitaire des produits**. Continuer de progresser sur la réduction des consommations en eau aura nécessairement **un coût pour l'entreprise**. Dans un contexte inflationniste généralisé, certaines entreprises ont d'ores et déjà annoncé que **les négociations salariales ne permettraient pas d'aboutir à une revalorisation importante des salaires**.



Photo: Crysta Kwok, Unsplash

La flambée du coût de l'énergie préoccupe également les salariés. **Face aux coûts prohibitifs de l'énergie, des arrêts de production semblent inévitables** avec des conséquences socio-économiques très fortes. Les participants à la journée rappellent que, **derrière les enjeux eau et énergie, il y a systématiquement des impacts sociaux**. Il faudra en tenir compte.

Faire face aux défis de l'eau et de l'énergie en agroalimentaire

NOUVELLES TENDANCES ALIMENTAIRES

L'inflation des prix touche aussi le consommateur. En effet, d'après l'intervention de Lydia Rabine du cabinet Kantar, baisser en gamme lui permet de réduire ses dépenses. **Il faut donc s'attendre en 2022 et 2023 à un ralentissement des achats de produits répondant aux nouvelles tendances alimentaires**, notamment sur le local. Les participants à la journée craignent un recours accru à l'importation, à moindre prix, au détriment de l'origine France. Cette inquiétude est renforcée par le fait que lorsque les parts de marché sont perdues, elles sont difficiles à reconquérir.

Le critère de l'accessibilité prix est prioritaire pour le consommateur. Pour autant, l'exemple de la brique de lait «C'est qui le patron?» est instructif. La marque a largement expliqué les raisons de l'augmentation du prix bien avant que ce soit effectif dans les rayons. **Communication, justification et anticipation sont les clés du succès!** Même en temps de crise, les Français sont séduits par la démarche et les résultats sont là.

Clarifier l'information est essentiel pour convaincre le consommateur. Les entreprises agroalimentaires bretonnes se sont déjà saisies de cet enjeu de **transparence** de plusieurs façons différentes :

- «**Simplifier les recettes** en diminuant le nombre d'ingrédients nécessaires,

notamment les produits controversés.»

- «**Développer les blockchains** pour assurer la traçabilité des produits. Cette technologie permet une transparence totale de toutes les étapes de transformation du produit.»
- «**Constituer des pôles RSE** dans les entreprises pour répondre aux attentes du consommateur.»

"STOP OU ENCORE"



Photo: Zoe Schaeffer, Unsplash

Propos recueillis par Delphine Scheck | delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr

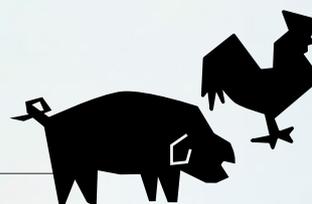
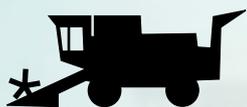
+ POUR EN SAVOIR PLUS

RETOUR SUR LA JOURNÉE EN VIDÉO



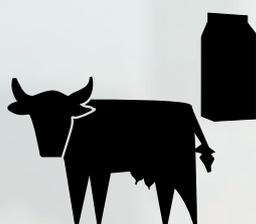
ANALYSE SUR L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE ET L'ÉMERGENCE DES NOUVELLES TENDANCES ALIMENTAIRES

blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr



Un tour d'horizon des impacts sur les filières

L'agriculture bretonne doit faire face à de nombreuses crises conjoncturelles : Covid, Brexit, sécheresse, guerre en Ukraine et ses répercussions sur le coût de l'énergie... Ce dossier passe en revue les conséquences, notamment celles de l'inflation, pour les filières porcs, volailles, bovins et grandes cultures, ainsi que pour l'agriculture biologique, l'installation et la transmission.



Grandes cultures

Hausse des prix de vente, flambée des engrais

La demande post-covid et la guerre de la Russie contre l'Ukraine ont augmenté le prix de vente des céréales mais aussi le coût des engrais.

Si la hausse des prix des céréales était déjà amorcée dès 2021, avec les plans de relance et le redémarrage de la demande post-covid, la guerre de la Russie contre l'Ukraine a nettement amplifié le phénomène. En cause, la place stratégique qu'occupent ces pays sur le marché des grains. A eux deux, ils assurent un tiers des exportations mondiales de blé. L'Ukraine seule fournit 20 % du maïs et pas moins de 50 % de l'huile de tournesol qui transite dans le monde. Le déclenchement du conflit, le 24 février dernier, a entraîné trois mois de fortes hausses des prix, la cotation sur le marché à terme passant de 270 à 430 €/t* à la mi-mai, record absolu dans l'histoire du marché du blé ! L'approche d'une récolte 2022 jugée abondante puis la signature d'un accord le 22 juillet pour faire transiter des marchandises par un corridor via la Turquie ont détendu les marchés qui oscillaient depuis le mois d'août autour de la barre des 330 €/t sur le marché à terme. **On estime le prix moyen de vente du blé 2022 proche de 250 €/t, alors que la moyenne 2014-2021 se situait à 160 €/t.** Soit un gain de produit de 675 €/ha pour un rendement moyen de 75 q/ha. Les marges 2022 sur intrants en blé sont voisines de



La récolte 2023 cote actuellement plus de 250 €/t net agriculteur.

1600-1800 €/t (selon le rendement et le prix réel de vente), alors que la moyenne habituelle est plutôt de 850 €/t. Pour un vendeur de blé, maïs grain ou colza, la situation apparaît donc très favorable. Cependant, les agriculteurs bretons sont rarement de purs céréaliers, et en tant qu'éleveurs devront supporter sur le prix de l'aliment ou des tourteaux les hausses dont ils ont bénéficié sur la vente de leurs céréales. Les perspectives sont difficiles à dessiner, mais il est possible que le niveau de prix actuel se maintienne encore un temps. Pour preuve, la récolte 2023 cote à plus de 250 €/t net agriculteur et ne semble pas devoir baisser. **On estime que l'Ukraine devrait semer la moitié de sa surface habituelle en blé pour la prochaine récolte. Le conflit a donc des conséquences durables sur les marchés des grains.**

Si le conflit en Ukraine entraîne une hausse des produits de la vente des céréales, il bouscule aussi largement le marché des engrais. La flambée du prix du gaz liée à la baisse des livraisons russes vers l'Europe affecte directement le prix des engrais, dont la fabrication est très gourmande en cette source d'énergie. Les usines françaises de fabrication

LE CHIFFRE

Le prix de l'unité d'azote a été multiplié par

3

depuis le début du conflit en Ukraine

d'engrais tournent au ralenti depuis le printemps 2022. Certaines ont fermé temporairement, réduisant l'offre disponible et conduisant les prix vers des sommets. Le prix de l'unité d'azote, habituellement proche de 0,60 à 1 €/unité, atteint aujourd'hui les 2 voire 2,50 €/unité. Pour une dose moyenne d'azote de 150 unités/ha de blé, la hausse du prix de l'engrais, passant de 1 € à 2,50 €/l'unité, représente un surcoût de 225 €/ha. Qu'en est-il alors en termes de bilan, entre hausse des produits et hausse des charges ? **Le gain de produit de 675 € lié à la vente du blé cité plus haut se voit amputé de 225 € de surcoût d'engrais, mais le bilan reste positif de 450 €/ha.** Formulé d'une autre façon, un agriculteur breton doit pouvoir vendre son blé 30 €/t plus cher qu'habituellement pour compenser le surcoût de l'engrais, ce qui, au vu des marchés actuels, est tout à fait faisable. **Si l'on ne considère donc que l'atelier Cultures, la conjoncture est donc favorable car le gain permis par les ventes est supérieur au surcoût observé sur les charges d'engrais et de gasoil.** ■

Lionel Quéré

lionel.quere@bretagne.chambagri.fr

* À cette cotation marché à terme il faut retirer environ 25 €/t pour obtenir le prix net agriculteur.



Un agriculteur breton doit pouvoir vendre son blé 30 €/t plus cher que d'habitude pour compenser le surcoût de l'engrais, ce qui, au vu des marchés actuels, est tout à fait faisable.

En élevage porcin

Maîtriser le coût alimentaire

Comment tenir le cap dans un contexte d'incertitudes et de volatilité ? Cette question était le thème de la dernière journée Tech Porc*.

La maîtrise du coût alimentaire en élevage porcin est un élément essentiel pour tenir le cap face à la tempête conjoncturelle.

LE PRIX DE L'ALIMENT DE DEMAIN

En 2021, d'après l'Ifip, le coût alimentaire représentait 60 % du coût de revient. En 2022, il atteindrait 65 % du coût de revient. L'envolée du poste de charge alimentation s'explique par une hausse du prix de l'aliment de +18 % entre 2021 et 2022, qui était déjà en hausse de +20 % entre 2021 et la moyenne 2015-2019. Il est difficile de faire des prévisions d'évolution du prix de l'aliment en raison de multiples incertitudes : les échanges mondiaux, les aléas climatiques, le prix de l'énergie et des intrants, la géopolitique, les crises sanitaires et logistiques... La maîtrise du coût alimentaire est donc fondamentale.

CONSOMMER MOINS DE PROTÉINES

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a comparé trois stratégies alimentaires en engraissement sur des porcs femelles et mâles castrés : une stratégie biphasée, une stratégie en cinq phases alimentaires avec une diminution progressive du rapport Lysine digestible sur énergie nette (Lys Dig/EN), et une stratégie multiphasée avec une diminution journalière du rapport Lys Dig/EN. Cette stratégie permet de suivre au plus près les besoins alimentaires des porcs et de limiter ainsi le gaspillage en protéines. Les vitesses de croissance et d'efficacité alimentaire des porcs sont comparables entre les trois stratégies. En revanche le TMP des porcs alimen-

tés en multiphasée tend à être inférieur, notamment pour les porcs les plus légers, qui seraient davantage pénalisés. Ainsi, les stratégies alimentaires en cinq phases ou multiphasées ont permis une baisse du coût alimentaire de 1,5 à 2,7 € par porc sorti par rapport à la stratégie biphasée, dans le contexte actuel de prix des aliments (note FAF Ifip septembre 2022). Ces stratégies ont également des impacts environnementaux bénéfiques avec une réduction de 11 % de l'azote excréteur. Pour des élevages non équipés d'un système multiphasée, l'utilisation d'un troisième aliment "super-finition" en fin d'engraissement permet également de limiter le gaspillage de protéines.

SYSTÈMES D'ÉLEVAGES

À la station de Crécom des Chambres d'agriculture de Bretagne, les résultats technico-économiques des ateliers d'engraissement sur caillebotis et sur litière de paille permettent de mesurer les écarts de marge sur coût alimentaire. Malgré d'excellentes croissances, la différence de marge sur coût alimentaire entre les deux systèmes s'explique par la dégradation des indices de consommation des porcs en alimentation sèche à volonté et pour les animaux sur litière par une moindre efficacité alimentaire, liée à des besoins nutritionnels supplémentaires pour l'activité physique et la thermorégulation. À cela s'ajoute une diminution des plus-values pour les systèmes d'alimentation à sec en raison des TMP dégradés par une alimentation à volonté, et davantage sur litière en raison d'une forte hétérogénéité des poids des porcs abattus. Dans un contexte de



À Crécom, les porcs alimentés en soupe présentent les meilleurs résultats technico-économiques.



POUR EN SAVOIR PLUS

Tech **PORC** ...

Retrouvez le contenu de la 6^e journée Tech Porc sur chambres-agriculture-bretagne.com

Le programme

Le recueil des présentations



Le prix de l'aliment a subi une hausse exceptionnelle de +18 % entre 2021 et 2022.

prix moyen de l'aliment entre 2020 et 2022, l'écart est de 2 €/porc en faveur de l'alimentation en soupe. La meilleure marge sur coût alimentaire est réalisée sur caillebotis avec +7,4 €/porc. Dans le système sur litière de paille, il faut prévoir des coûts supplémentaires (paille et main-d'œuvre) mais avec un coût énergétique réduit. En 2019, le surcoût de production sur litière de paille à Crécom était de 35 cts/kg de carcasse en comparaison avec l'élevage sur caillebotis. Ce chiffre s'explique pour 66 % par l'achat de paille qui a fortement augmenté (3,7 t/truie et sa suite). En 2016, le surcoût était de 16 cts/kg de carcasse car les quantités de paille étaient plus faibles (2,4 t/truie et sa suite). ■

Constance Drique

constance.drique@bretagne.chambagri.fr

* Tech Porc est un GIE qui associe les Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire, et l'Ifip.

Aviculture

Les élevages impactés par trois crises

Les filières avicoles bretonnes ont vécu une année 2022 tourmentée, marquée par l'apparition d'une première épizootie d'influenza aviaire, une augmentation des coûts de production et une crise économique qui bouleverse les marchés.

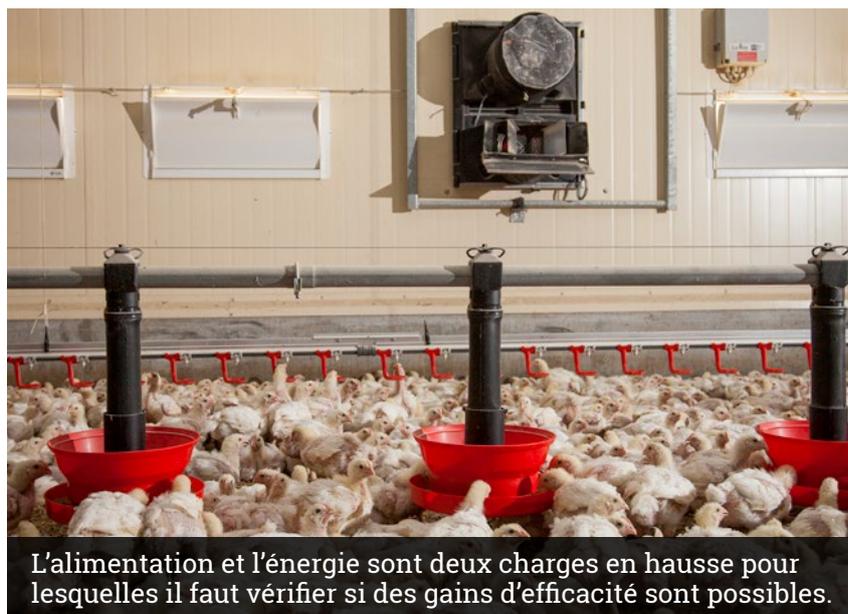
La flambée du coût des matières premières, visible depuis 2020, s'est accélérée depuis le déclenchement de la guerre par la Russie. La problématique porte à la fois sur l'approvisionnement et sur le coût alimentaire. L'indice matière première de l'Itavi a atteint des niveaux record, supérieurs de 32,2 % sur les huit premiers mois de 2022 comparés à la même période en 2021. Les cours devraient rester élevés quelque temps encore.

Pour les aviculteurs, les contrats en filière longue jouent un effet tampon mais pour les éleveurs indépendants, la donne est plus compliquée. Les questions d'autonomie alimentaire, et en particulier la fabrication d'aliment à la ferme, reviennent sur le devant de la scène. Un travail sur l'indice de consommation doit aussi être mené, alors qu'il est parfois délaissé.

UN BOULEVERSEMENT POUR LES COÛTS DE L'ÉNERGIE

La part de l'énergie représente 30 à 45 % des charges variables (hors poussins et aliment) en productions de volailles de chair et peut atteindre 50 % en poules pondeuses. La moyenne cache cependant des disparités importantes. La consommation électrique dépend du type de bâtiment (statique ou dynamique) et le coût varie selon le type de contrat (bouclier tarifaire ou non) et de sa révision. Les éleveurs qui avaient dû revoir leur contrat début 2022 ont subi des hausses, mais moindres que celles en fin d'année.

La hausse du coût du propane a été très marquée sur l'année 2022, pour atteindre là encore des niveaux jamais enregistrés. Une hausse du coût du gaz de 30 % en 2022 par rapport à 2021 représenterait autour de 13000 € pour un élevage de 2000 m² en poulet lourd. L'impact de l'augmentation du coût éner-



L'alimentation et l'énergie sont deux charges en hausse pour lesquelles il faut vérifier si des gains d'efficacité sont possibles.

gétique devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2023. Assez peu d'actions sont possibles à court terme, car elles passent souvent par de la rénovation des poulaillers [fig.].

L'INFLUENZA AVIAIRE PLOMBE LES FILIÈRES

La première estimation de pertes de chiffre d'affaires des filières avicoles françaises est de plus de 800 millions d'euros en 2022, sans compter les foyers survenus en fin d'année.

Outre l'abattage des foyers, la mise en place des zones réglementées désorganise les filières, et les indemnisations ont mis du temps à se mettre en place. La durée moyenne des zones de restriction en Bretagne se situe autour de 43 jours, ce qui représente une perte de marge brute de l'ordre de 4,68 €/m² pour le poulet lourd ou 5,17 €/m² pour le canard de Barbarie.

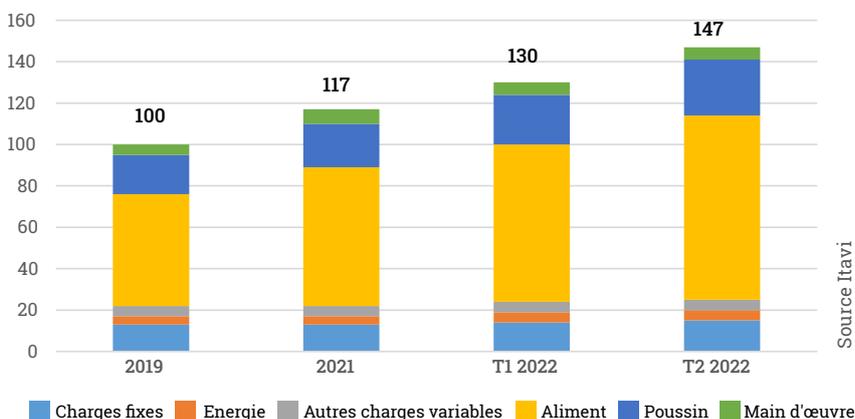
Nous n'oublions pas non plus les éleveurs situés en zone indemne, principalement en production de foie gras, qui ont eu de grosses difficultés d'approvisionnement en volailles et pour lesquels aucune aide n'était encore mise en place fin 2022 ■

Élodie Dezat

elodie.dezat@bretagne.chambagri.fr

Le coût des intrants va rester à un niveau élevé

Fig: Évolution du coût de production en poulet de chair (2019 base 100)



Le coût de production aurait augmenté de 47 % au second semestre 2022 (estimation) par rapport à celui de 2019.

Viande bovine

De la décapitalisation bovine à la baisse des abattages

En Bretagne, les effectifs des vaches baissent depuis 2018, année où la région en comptait 887 006. En quatre ans, la baisse est de 51 000 vaches laitières, soit -6,5 % des effectifs, et 13 000 vaches allaitantes, soit -11,5 %. La production bretonne de gros bovins se situe aux alentours de 123 000 t équivalent carcasse. Sur les neuf premiers mois de 2022, le nombre de gros bovins bretons prenant la direction de l'abattoir chute de 5,6 % par rapport à 2021. Au niveau national, le retrait est de 4 %. Cette baisse de l'offre explique en grande partie les bons prix des derniers mois, d'autant que la plupart des pays européens connaissent

une situation similaire à la France. Étant donné l'inertie entre évolution des effectifs et abattages, il est très probable que la production bovine bretonne et française soit entrée dans une période de décroissance qui durera plusieurs années. Cela représentera un fort levier de soutien des prix. C'est peut-être le moment pour les éleveurs de négocier une contractualisation en position de force tant la sécurisation de leur approvisionnement est d'ores et déjà un enjeu vital pour l'aval de la filière.

Arnaud Hays
arnaud.hays@bretagne.chambagri.fr



La baisse de la production de viande bovine soutient les prix.

Conjoncture technico-économique

Production laitière
BIEN GÉRER L'ALIMENTATION FACE À LA HAUSSE DES CHARGES

Dans les exploitations laitières, les charges ont flambé en 2022 : +30 €/1 000 l de lait pour les aliments achetés, +10 €/1 000 l de lait pour les engrais destinés aux surfaces fourragères et +16 €/1 000 l de lait pour les carburants. Le prix du lait et la valorisation de la production ont aussi progressé. Ce contexte de prix favorables ne pourra pas toujours absorber l'augmentation des charges.

Plusieurs plus de 40 % de la hausse des charges engagées. L'alimentation sera le premier poste à réviser pour limiter l'augmentation des coûts. Dans un contexte de flambée des matières premières, le travail alternatif sera de bien valoriser les fourrages destinés et adaptés aux vaches allaitantes 2022 ainsi qu'aux concurrents. Dans tous les systèmes fourragers, il faudra privilégier les concentrés dans les rations animales pour limiter l'impact des dépenses alimentaires.

€/1 000 litres	2021	2022	Évolution
Aliments achetés	20	50	+20 (€1 000)
Engrais destinés aux surfaces fourragères	10	20	+10 (€1 000)
Carburants	16	32	+16 (€1 000)

L'alimentation, c'est 40 % de la hausse des charges

22 Le mag des agricultures et des agricultrices de Bretagne - N°5 - Octobre 2022

Bovins lait

Bien gérer l'alimentation face à la hausse des charges

Les charges ont flambé en 2022 : +30 €/1 000 l de lait pour les aliments achetés, +10 €/1 000 l de lait pour les engrais destinés aux surfaces fourragères et +16 €/1 000 l de lait pour les carburants. Le prix du lait et la valorisation de la réforme ont aussi progressé. Ce contexte de prix favorables peut sous certaines conditions absorber l'augmentation des charges.

POUR EN SAVOIR PLUS

LE MAG DES AGRICULTEURS DE BRETAGNE N° 05 OCTOBRE 2022
« Bien gérer l'alimentation face à la hausse des charges »

FICHE TECHNIQUE À TÉLÉCHARGER :
Prix du tourteau de soja élevé, quelques repères pour acheter



Marché des produits bio

Le bio poursuit son ralentissement

En juin 2022, les ventes des produits de grande consommation non bio sur l'ensemble des filières perdaient 1,5 % en volume, en grandes surfaces alimentaires, par rapport à 2021 tandis que les produits de grande consommation bio perdaient 7,3 %. La baisse des ventes de produits bio en grandes surfaces s'explique aussi par la réduction de leur offre dans les linéaires, au profit de produits moins chers, L'année 2022 devrait se terminer avec 12 % d'inflation sur les produits alimentaires. Début 2023 sera marqué par la nécessaire répercussion des prix de l'énergie sur ces produits (essentielle-

ment industriels) : les coûts des denrées alimentaires devraient donc encore augmenter. L'écart de prix entre bio et non bio (actuellement compris entre 40 et 50 %) pourrait s'atténuer, sans effet garanti sur une reprise des ventes. Cependant, malgré le resserrement des budgets, les consommateurs demeurent en recherche de produits pour « manger mieux ». Au premier semestre 2022, les produits estampillés Nutriscore A et B progressaient plus vite que les références moins bien notées. Par ailleurs, le cabinet Kantar démontrait en septembre que seul un Français sur deux avait commencé à rogner sur son budget alimentaire pour faire face à l'inflation. Il semble donc qu'une bonne moitié des consommateurs a conservé ses habitudes et préfère arbitrer sur d'autres postes de dépenses. Il s'agit donc de ré-

sister pendant cette phase de turbulence, afin de se tenir prêt pour la reprise.

Maëlie Trédan
maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

LE MAG DES AGRICULTEURS DE BRETAGNE N° 07 DÉCEMBRE 2022
« Filière laitière bio, enjeux et dynamique conjoncturelle »

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI AGRICOLE EN BRETAGNE EST À RETROUVER SUR LE BLOG AGRIÉCO :



S'installer en conjoncture
« incertaine »

Être prévoyant et réaliste

« Être prévoyant et réaliste », c'est le choix fait par environ 500 porteurs de projet cette année en Bretagne. Dans le cadre du dispositif à l'installation, les Chambres d'agriculture leur proposent de réaliser une étude prévisionnelle à 5 ans.

Dans une conjoncture « incertaine », il est nécessaire d'être vigilant mais aussi réaliste. L'étude prévisionnelle doit apporter des éléments pour fixer un cap. Baisse structurelle de l'élevage et crise énergétique nous projettent vers des niveaux qui vont au-delà des moyennes du passé. Les experts des Chambres d'agriculture Bretagne incluent des hypothèses de prix moyen dans les études prévisionnelles à 5 ans : 375 €/1000 l en prix de base en lait conventionnel, 1,65 €/kg carcasse de porc, 3,80 €/kg carcasse réforme VL... Les évolutions de charges sont également prises en compte sur la base de 2021 : + 50 % GNR, + 30 % aliments concentrés, + 100 % en gaz, + 20 % ETA.

L'analyse porte aussi sur plusieurs autres points : charge de travail, niveau d'annuités comprenant un prix de reprise pertinent, trajectoires techniques, autonomie du système, situation financière, sensibilité aux aides, besoin privé... Cette approche globale doit permettre aux chefs d'exploitation de piloter leur outil en mesurant la capacité à réagir à une conjoncture exceptionnelle. Dans un contexte stable, les écarts sont importants entre les meilleurs et les moins bons et ils sont encore plus importants avec des situations de crises.



Il a dit
**ARNAUD
SÉNÉCHAL**

Gaec le Trouençon
à Tremblay (35),
installé depuis 3 ans en
production laitière

« Je me suis installé en GAEC avec mon père après avoir suivi le parcours à l'installation, que j'ai trouvé bien utile pour situer l'exploitation et pouvoir se projeter à 5 ans, autant sur le plan technique qu'économique. Un projet peut évoluer très rapidement selon les différentes opportunités et les cours du marché. Il est donc nécessaire d'avoir travaillé les hypothèses et de connaître les capacités de son système.

J'ai repris les parts de ma mère et ma vraie installation se fera au départ de mon père dans 5 ans. Nous commençons à réfléchir à la transition : m'associer avec ma femme ou avec un autre associé. L'embauche d'un salarié est aussi à réfléchir. Côté travaux des champs, je pense continuer de déléguer à la Cuma. L'alternative serait de simplifier au maximum les tâches.

CONSEILS AUX JEUNES EN PROJET D'INSTALLATION

Nous avons subi une inflation énorme, mais heureusement nos prix de vente ont suivi. Mon conseil pour s'en sortir,



À lire aussi pages 24-25 le
témoignage d'Arnaud sur
la technique du croisement
laitier

c'est qu'il faut développer un système le plus simple possible, à taille humaine, pour avoir la meilleure efficacité aux 1000 l possible, c'est incontournable. »

Propos recueillis
par **Christophe Allanic**
christophe.allanic@bretagne.chambagri.fr

➕ POUR EN SAVOIR PLUS

Bien préparer son projet
avec le **Pack Installation**
des Chambres d'agriculture
de Bretagne



Les Chambres d'agriculture de Bretagne peuvent vous accompagner et vous aider dans ce contexte de conjoncture économique incertaine.

Pour vos projets ou demandes d'appuis, contactez l'un de nos experts – conseillers agronomie, élevage, installation, entreprise, bio, énergie... – auprès de votre antenne locale de la Chambre d'agriculture.

NOUS SUIVRE

chambres-agriculture-bretagne.com





Parcelle d'essai lentilles en association, station expérimentale de Kerguéhennec

Protéines végétales

DE NOUVELLES CULTURES POUR DEMAIN

La demande en forte hausse de légumineuses pour l'alimentation humaine, en particulier de la part de la restauration collective, et les orientations de la nouvelle PAC 2023 incitent fortement à introduire des espèces légumineuses dans l'assolement. Ces cultures ont donc toute leur place dans les exploitations bretonnes.

Depuis cinq ans, les Chambres d'agriculture de Bretagne expérimentent différentes conduites de cultures de légumineuses à destination de l'alimentation animale et humaine, sur des secteurs climatiques variés.

CULTURE DE LENTILLES BIO EN ASSOCIATION

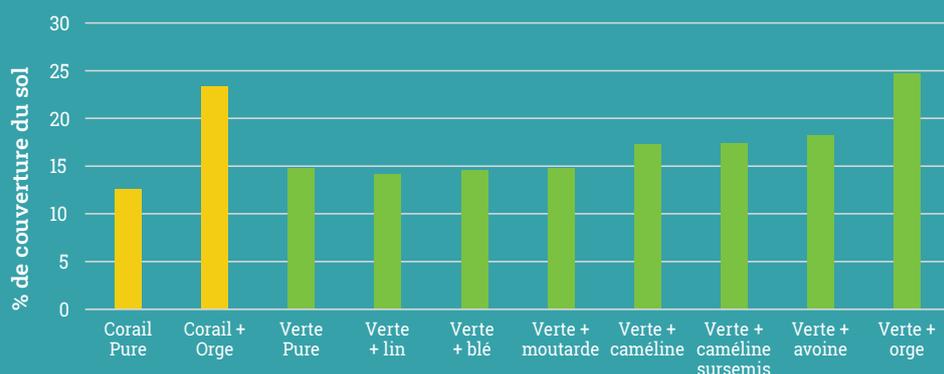
Historiquement, la lentille est cultivée dans des bassins sous signes de qualité : Puy, Berry, Champagne... Son itinéraire technique demande à être sécurisé dans le contexte de l'ouest de la France. Depuis trois ans, la station expérimentale de Kerguéhennec mène, en partenariat avec Terres Inovia, des essais d'association de culture de la lentille verte ou corail. Certaines associations permettent de limiter l'enherbement par une meilleure couverture du sol [fig.]. Lorsque la lentille est associée avec des céréales (orge et avoine en particulier), on constate également une nette diminution des phénomènes de verse de fin de cycle.

DU SOJA ADAPTÉ À LA BRETAGNE

Certaines des variétés de soja les plus précoces actuellement proposées semblent adaptées aux conditions pédoclimatiques bretonnes. Cependant, les rendements 2020 et 2021 n'atteignent que 25 q/ha en bio et en conventionnel. Malgré des différences variétales assez marquées, mais variables selon les an-

nées, d'autres leviers sont donc à travailler, comme l'augmentation de la densité de semis, l'écartement entre rangs ou l'ajout d'une plante compagne tel que le sarrasin ou la cameline. Les essais n'ont pas encore permis d'identifier les leviers les plus pertinents.

Couverture du sol moyenne pour différentes associations, lentille au stade 6 feuilles, 2021



L'INOCULATION SUR POIS CHICHE

Le pois Chiche nodule spontanément dans les sols calcaires du sud de la France. Néanmoins des essais préliminaires de la fin des années 80 montraient que l'inoculation avait un effet sur le rendement en sols de pH < 7. Par ailleurs, les populations de *Mesorhizobium* spécifique du pois chiche sont absentes des sols bretons. Actuellement, faute d'autorisation de mise sur le marché agréant la possibilité de recourir à l'inoculation, les cultures de pois chiche septentrionales auraient besoin d'une fertilisation azotée. En 2020, les tests conduits sur des inocula fabriqués avec des souches efficaces ont montré l'apparition de nodosités actives sur les racines de pois chiches inoculés au semis.

EN BRETAGNE DEMAIN ?

Pour répondre au changement climatique, les cultures bretonnes vont devoir s'adapter. De nombreux leviers sont possibles : nouvelles variétés et espèces, adaptation des itinéraires techniques,

conduite en association, etc. Plusieurs espèces et variétés sont déjà en test sur la station de Kerguéhennec. Un travail de recensement de cultures innovantes est prévu à partir de 2023 sur la région, qui permettra d'apporter aux agriculteurs des ressources bibliographiques, des témoignages et des informations techniques et économiques sur ces innovations.

Un atout pour l'autonomie et la résilience

L'intégration de protéagineux dans les rotations constitue un atout pour l'autonomie et la résilience des exploitations face aux aléas des prix des matières premières. Elles permettent des économies d'azote, une augmentation de la biodiversité et une rupture dans le cycle des maladies et ravageurs des cultures principales. Cependant, le travail sur leur conduite, la construction de la filière pour certaines espèces et la recherche variétale restent encore à développer pour pouvoir augmenter les surfaces emblavées. ■

Caroline Cocoual

caroline.cocoual@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

540.000 ha

de légumineuses en France en 2020,

des surfaces en pois divisées par 2 en 20 ans,

des surfaces en soja multipliées par 4 en 10 ans

(source Terre Univia)



POUR ALLER PLUS LOIN

Ces études sont menées en partenariat avec Terres Inovia, des semenciers, l'association Leggo, des agriculteurs expérimentateurs, et bénéficient entre autres de financements de la région Bretagne.



Nodosités sur racines de pois chiche. L'inoculation sur pois chiche donnerait un coup de pouce à cette culture en Bretagne.



À Kerguéhennec, on a testé différents itinéraires de sojas adaptés à la Bretagne, en bio et en conventionnel



Haricot rouge Canadian Wonder à maturité



La culture de lentilles bio en association (ici avec de la cameline) permet de limiter l'enherbement et la verse



Un bon fumier de logettes bien paillées

LE FUMIER

Une technique ancestrale qui devient high-tech

Depuis plus de 3000 ans, l'Homme mélange la litière, les déjections et d'autres déchets pour améliorer le rendement des cultures. Cette technique pourrait devenir high-tech pour nous aider à nous défaire des engrais minéraux.

Le fumier concentre un grand nombre d'éléments indispensables à la croissance des plantes. La matière organique du fumier est également très utile en tant qu'amendement pour les sols et elle en améliore la structure. Quand l'Homme a commencé à cultiver, il a certainement constaté que les plantes poussaient mieux là où il avait déposé ses déchets ou bien là où les animaux avaient été parqués. Il a cherché ensuite à mieux répartir cette richesse en l'entassant, en la mélangeant puis en l'épandant. Depuis la préhistoire jusque dans les années 50, le fumier entassé au carré au centre de la cour de la ferme a été le principal moteur de la fertilité des sols des exploitations bretonnes.

TRANSFERT DE FERTILITÉ

Le fumier permet de transférer les éléments fertiles — minéraux et matières organiques — des cultures, de l'élevage et parfois d'origines extérieures à l'espace agricole vers les sols de l'exploitation. Dans les systèmes agraires traditionnels, la litière se composait de paille issue des champs cultivées, des végé-

taux ligneux prélevés dans des parcelles de landes ou des sous-bois, avec parfois un peu de sol (étrépage). Les déjections animales provenaient d'animaux nourris grâce aux cultures produites et au pâturage de l'espace cultivé mais aussi en dehors de cet espace grâce à des parcours ou des glanages. L'ensemble de ces pratiques a conduit à appauvrir certaines zones pour en enrichir d'autres.

AUJOURD'HUI

Les engrais de synthèse et autres amendements ont permis d'augmenter la fertilité disponible et de mettre en culture des zones qui ne pouvaient l'être. Le fumier concentre une partie des éléments fertilisants apportés sur les cultures fourragères et les pailles pour les réintégrer dans le cycle cultural. À l'échelle d'une exploitation, on ne peut plus vraiment parler de transfert de fertilité. En effet, ce qui compose le fumier vient des terres sur lequel il sera épandu sans autre apport extérieur que les engrais minéraux apportés. Finalement, dans certains cas, on consomme beaucoup de temps et d'énergie pour presser

de la paille, la transporter, pailler, sortir le fumier, le stocker, le transporter, l'épandre... et parfois elle est même achetée. La technologie du lisier a permis de se passer des contraintes liées à un substrat solide.

MÉTHANISATION : FUMIER 2.0

La méthanisation permet de centraliser une grande diversité de sources de minéraux dans un digesteur et de disposer d'un engrais : le digestat. On peut y incorporer des effluents bruts (fumiers frais, lisiers), qui peuvent par la suite être mieux valorisés comme éléments fertilisants. Elle permet aussi d'intégrer des éléments qui ne proviennent pas de l'espace cultivé (fauches de bords de route, déchets agroalimentaires...) et d'opérer ainsi une sorte de transfert de fertilité.

Au passage, le processus permet de récupérer une partie de l'énergie qui se serait de toute façon dégagée dans l'atmosphère sous forme de chaleur ou de CO₂ si on en avait fait du fumier.

ENGRAIS BIOSOURCÉS : LE FUMIER 3.0

L'idée est de transformer différents produits bruts — lisiers, digestats, diverses biomasses, eaux usées — en engrais, dont certains sont semblables aux engrais issus de la pétrochimie. Tout en recyclant un maximum d'éléments, aujourd'hui peu ou mal valorisés. Plus concentrés en certains éléments minéraux, ils permettent de mieux coller aux besoins des plantes et au déséquilibre des sols cultivés. [Une réglementation européenne de 2022](#) encadre leur commercialisation au niveau européen et nous devrions voir de plus en plus d'offres de ce type d'engrais.

Pour obtenir une phase solide et une phase liquide, la technique la plus simple est la séparation de phase. Elle peut se faire au bâtiment (raclage en V) ou sur un effluent liquide. Les deux produits obtenus ont des propriétés différentes : composition, stockabilité, transportabilité, épandabilité.

Plus complexes, des processus de filtration poussés, comme le traitement ther-

mique et d'autres réactions chimiques permettent, à partir de déchets ou de biomasse, d'obtenir des engrais concentrés en certains éléments minéraux seulement. On peut obtenir ainsi certains engrais comme le sulfate d'ammoniac ou encore des cendres élaborées riches en acide phosphorique.

MAINTIEN D'UN FUMIER 1.0

La technologie du fumier a encore certainement de belles heures devant elle à condition d'incorporer de la biomasse qui ne serait pas valorisable par d'autres procédés. La biomasse ligneuse ou d'autres biomasses issues de l'espace inculte seraient les bienvenues pour remettre au goût du jour la notion de transfert de fertilité. L'utilisation du bois plaquette en litière ou de miscanthus cultivable sur des zones tampons permettrait d'intégrer d'autres espaces de photosynthèse dans le système d'exploitation. ■

Jérémy Guil

jeremy.guil@bretagne.chambagri.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

Le projet Fertimanure (2020-2023) vise à développer des procédés innovants de transformation des effluents organiques pour produire des fertilisants à haute valeur agronomique.

chambres-agriculture-bretagne.fr

Page du projet en anglais :

www.fertimanure.eu/en/

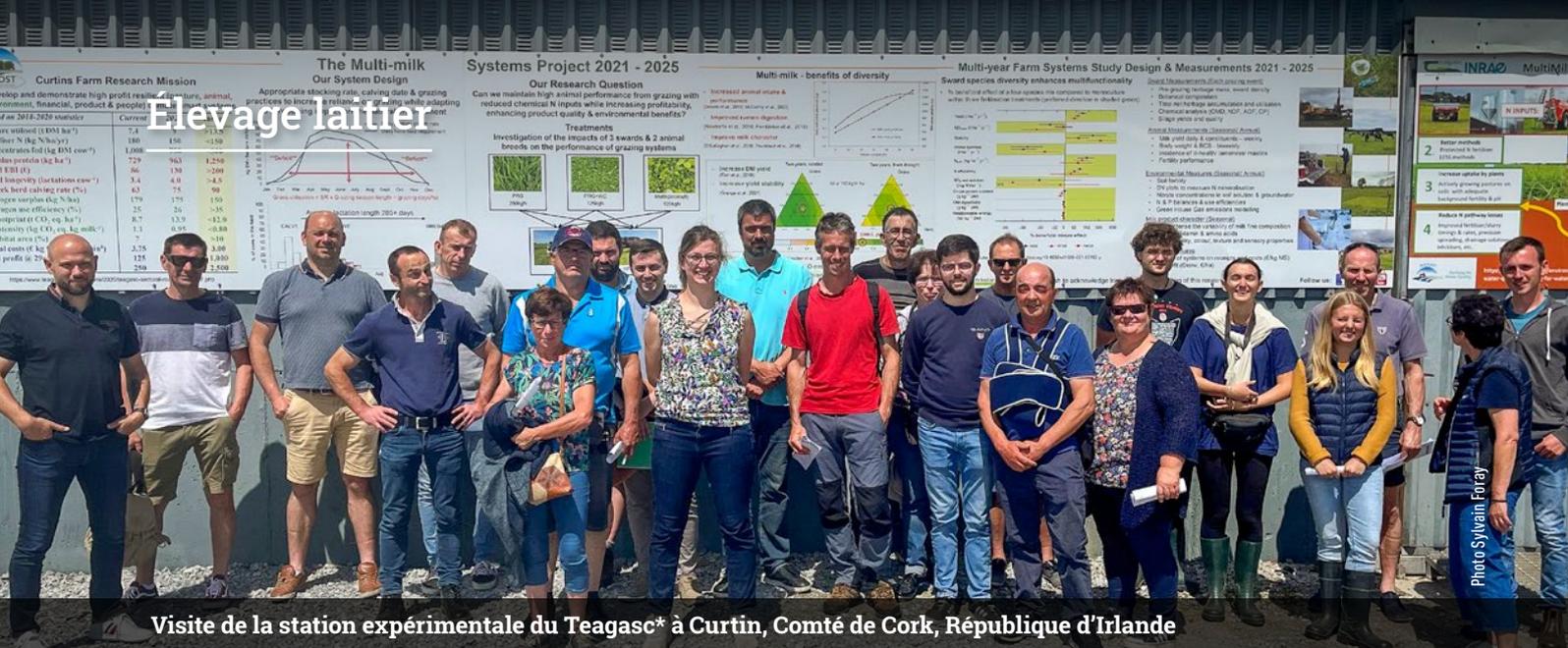


Ce projet a bénéficié du fonds de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne (n° 862849)



Le fumier a été longtemps le principal moteur de la fertilité des sols

Photo: Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire



Visite de la station expérimentale du Teagasc* à Curtin, Comté de Cork, République d'Irlande

Témoignages Dairy 4 Future À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE IRLANDAISE

Dans le cadre de Dairy 4 Future, 17 éleveurs laitiers venant de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire ont réalisé en juin dernier un voyage d'études en Irlande. C'est l'occasion de découvrir sa filière laitière, ses systèmes de production et sa gestion du pâturage.

L'Irlande dispose de **17 500 exploitations laitières** avec en moyenne 90 vaches laitières pour une production totale de 8,8 milliards de litres de lait. La France de son côté compte environ 54 000 élevages laitiers pour un volume produit de 23,8 milliards de litres de lait.

Les élevages irlandais sont majoritairement des exploitations familiales ce qui s'explique notamment par l'accès au foncier qui est très cher : de 30 à 35 000 €/ha. Il est donc difficile de s'installer lorsqu'on ne vient pas du milieu agricole. **Le modèle de production est basé sur l'herbe** avec, pour la grande majorité, des vêlages groupés de printemps, de janvier à avril. Ce mode de production a été choisi en concertation avec les industriels.

L'autre particularité des élevages irlandais est l'utilisation du **croisement de races** laitières, majoritairement Frisonne x Jersey. Ce choix a été fait pour avoir des animaux valorisant bien le pâturage, avec de bonnes performances de reproduction et des taux. La moyenne nationale du TB est 42,3 et du TP : 35,5. La rentabilité d'une exploitation irlandaise se situe aux alentours des 45 000 €/UTH de revenu disponible.

En Irlande, **85 % du lait produit est exporté**, majoritairement sous forme de

beurre de poudre de lait infantile et de cheddar. L'export vers la France représente un faible volume avec un peu de beurre et de poudre de lait.

Le secteur laitier irlandais est pointé du doigt pour ses émissions de gaz à effet de serre (GES). L'agriculture représente en effet **37 % des émissions de GES**, contre 19 % en France. Une politique de réduction des émissions de GES est actuellement mise en place (Sign Post Programme). L'un des leviers à activer consiste dans la diminution des engrais minéraux, ceux-ci représentant 27 % des émissions de GES agricole.

LA FERTILISATION AZOTÉE DES PRAIRIES

La fertilisation azotée des prairies est une problématique majeure en Irlande. La qualité de l'eau se détériore même si la teneur en nitrates reste encore inférieure au 50 mg/l. Ainsi, des travaux

de recherche menés dans les stations expérimentales visent à rassurer les éleveurs en les faisant évoluer vers des prairies comprenant des légumineuses. Nous avons visité la station expérimentale de Curtin qui a mis en place depuis deux ans un essai système composé de trois blocs de 20 ha avec trois types de prairies et de fertilisation azotée : un bloc témoin avec des prairies de RGA et 250 kg N/ha, un deuxième bloc avec des prairies de RGA-TB et 125 kg N/ha puis un dernier avec des prairies multi-espèces et 125 kg N/ha. Les résultats sur 2021 (année pluvieuse) ne montrent pas d'écart sur le rendement d'herbe valorisée (11 t MS/ha) ni sur les performances zootechniques. Lors de notre visite, les prairies avec légumineuses semblaient avoir une meilleure productivité du fait d'un printemps plus sec. ■

Tanguy Bodin
tanguy.bodin@bretagne.chambagri.fr

Les éleveurs ont expliqué de quelle manière ils avaient fait évoluer leurs systèmes en diminuant le temps de travail, en réduisant la fertilisation, en installant des prairies multi-espèces et en optimisant le pâturage par exemple grâce à l'herbomètre ou à la technique du gazon court...



À LA FERME KEARNEY

L'exploitation familiale est détenue par Larry et Ann (les parents) et Jack (le fils) installé en 2014. En Irlande, le jeune installé reçoit une aide de 3 000 € par an pendant cinq ans. À son arrivée, l'exploitation était composée de 80 vaches laitières et de 60 vaches allaitantes sur 67 ha de SAU. Jack a eu l'opportunité de reprendre 28 ha à 8 km à un prix d'achat de 25 000 €/ha et il a fait le choix de se spécialiser en production laitière, le bovin viande ayant une plus faible rémunération en Irlande. Aujourd'hui, l'élevage comprend 160 vaches laitières croisées avec une SAU de 95 ha (soit 2,2 UGB/ha) dont 46 ha accessibles au pâturage. Les 50 UGB génisses sont sur les 28 ha re-

pris par Jack. **La production laitière totale est d'1 million de litres de lait** avec des taux (TB et TP) respectivement de 43,3 et 36 g/l.

L'alimentation des vaches est constituée d'herbe et d'une tonne de concentré/VL/an en complément. Le pâturage des vaches se fait de mi-février à mi-novembre sur des prairies composées uniquement de RGA. Les éleveurs gèrent également l'avancement des animaux à l'herbomètre. **Les vaches font en moyenne 9 passages par paddock pour un rendement en herbe pâturée d'environ 11,4 t MS/ha.** Ce rendement est atteint notamment grâce à l'apport de 250 unités d'azote minéral, amené après chaque passage des vaches.

Suite à des discussions en groupe d'échanges animé par le Teagasc* les exploitants ont décidé de tester sur leur exploitation l'association RGA-TB (20 kg/ha et 4 kg/ha) avec une fertilisation réduite à 150 kg N/ha. Ils sont les premiers de leur groupe à essayer. **En hiver, les animaux sont rentrés en bâtiment et nourris avec de l'ensilage d'herbe (1,7 t MS/ha récolté) et des concentrés.** En termes de rentabilité économique, la marge brute de l'exploitation en 2021 est de 281 €/1 000 l avec un prix payé de 406 €/1 000 l. Le revenu disponible est de 47 250 €/UTH.

*Teagasc : organisme national chargé de la recherche, du développement, des services d'enseignement et de conseils dans le secteur agricole et agroalimentaire.



Jack Kearney explique le système d'élevage pratiqué sur son exploitation



L'élevage Kearney comprend 160 vaches laitières croisées sur 95 ha de SAU

POUR EN SAVOIR PLUS

OBJECTIFS DU PROJET DAIRY4FUTURE

À travers la notion de résilience, le projet européen Dairy 4 Future veut contribuer à relever les défis auxquels fait face le secteur laitier : réduire les coûts de production afin d'améliorer la compétitivité, progresser vers une utilisation plus efficace des ressources, favoriser l'attractivité du métier d'éleveur laitier et améliorer les conditions de travail en élevage ainsi que le management.

chambres-agriculture-bretagne.fr

idele.fr

LIRE LE COMPTE RENDU COMPLET DES VISITES

chambres-agriculture-bretagne.fr

CONTACTS

- Pour les Chambres de l'agriculture de Bretagne : tanguy.bodin@bretagne.chambagri.fr
- Pour l'Institut de l'élevage : andre.legall@idele.fr



Les élevages irlandais pratiquent le croisement de races laitières, majoritairement Frisonne × Jersey.



Multicolore, le troupeau reste très homogène au Gaec des Camélias (Finistère)

LE CROISEMENT LAITIER

Un pari gagnant dans les systèmes herbagers bretons

Le croisement laitier se développe depuis une quinzaine d'années en Bretagne. Le nombre de troupeaux multicolores augmente surtout dans les systèmes herbagers avec des races retenues selon les goûts et objectifs de chacun.

En systèmes herbagers, les éleveurs sont moins exigeants sur la production laitière individuelle des vaches. Leur objectif : un troupeau robuste, résilient qui s'adapte bien à une alimentation autonome et moins riche en concentrés.

JERSIAISE ET NORMANDE

Depuis 2015, la station expérimentale des Chambres d'agriculture de Bretagne à Trévarez (29) a mis en place un croisement 3 voies sur ses 60 vaches conduites en agriculture biologique : la Prim'Holstein a été croisée avec la Normande et la Jersiaise. Estelle Cloet, ingénieure en charge de cet essai, explique : « Nos vaches Prim'Holstein souffraient du manque d'énergie des rations, surtout l'hiver. Elles perdaient beaucoup d'état et les taux étaient bas. Avec le croisement, nous voulions profiter de la complémentarité de différentes races laitières et pallier les faiblesses constatées sur les caractères fonctionnels de la race Prim'Holstein. Les résultats présentés lors des rendez-vous techniques du mois de novembre sont encourageants. Les conditions de vêlages ont été peu modifiées. Les femelles croisées semblent plus fertiles, produisent moins de lait, mais avec des taux plus élevés

que les Prim'Holstein. La quantité de matière utile produite et le chiffre d'affaires lait par vache sont supérieurs : + 24 kg de matière utile produite sur les 305 premiers jours de la première lactation. Les veaux croisés sont moins bien valorisés tandis que les réformes fournissent un produit viande similaire. Ce chiffre est très variable selon le type génétique, avec un avantage aux animaux d'ascendances normandes (1211 € par animal) par rapport aux Prim'Holstein purs (984 €) et aux croisées jersiaises (723 €). Les mesures réalisées apportent des références de poids et de tour de poitrine pour les génisses pour un premier vêlage précoce. »

NÉO-ZÉLANDAISES ET SUÉDOISES

Au Gaec des camélias, Philippe Bouard et sa compagne Maryline travaillent en groupe avec **35 éleveurs herbagers du Finistère**. « Comme les copains, nous avons décidé de croiser au retour d'un voyage en Angleterre en 2010. C'est un processus long. Nous avons croisé toutes nos reproductrices en retenant 3 races : Rouge suédoise pour les critères de santé et de bonne production laitière, la Holstein néo-zélandaise pour sa robustesse, le maintien de l'état corporel et sa bonne fertilité pour des vêlages groupés d'automne et enfin la jersiaise néo-zélandaise pour les taux, la précocité et l'adaptation au système herbe. »



Le troupeau 100 % croisé de Trévarez produit davantage de matière utile



Philippe Bouard devant le troupeau adapté aux objectifs de production et de rusticité fixé par les associés du Gaec des Camélias

De même que les autres membres du groupe, les associés du Gaec ont entrepris une conversion à l'Agriculture biologique et ont fait évoluer leur système de production en diminuant la surface en maïs à 12 % de la SFP.

Philippe témoigne : « Les 93 vaches reproduisent bien et leur production tourne autour de 4 600 l vendus/an (48,2 g/l TB et 33,6 g/l TP) sans problème sanitaire. Le taux de renouvellement est faible avec une douzaine de génisses gardées par an. Bilan après 12 ans : aucun regret ! Nous choisissons désormais la race du père en fonction des caractéristiques de la vache. Le troupeau est de nouveau très homogène et s'adapte bien aux aléas. Il nous permet de mettre en application notre devise : low cost is low risk (moins de coût c'est moins de risques). »

NORMANDE ET ROUGE SCANDINAVE

Au nord de l'Ille-et-Vilaine, les 95 vaches laitières du Gaec Le Trouencon produisent 7 500 l vendus avec 750 kg de

concentrés par an. Typique de la région de Fougères, le système de production mis en place par Arnaud et Philippe Sénéchal est basé sur une alimentation associant 30 ares d'herbe accessibles et 25 % de maïs dans la SFP. « Notre volonté est de produire du lait par les fourrages de l'exploitation et d'être autonomes en protéines », explique Arnaud. « Nous cherchons à valoriser le potentiel

laitier du troupeau en limitant les intrants extérieurs. Le pâturage représente plus de la moitié de la ration annuelle. Le croi-

« C'est un processus long »

sement laitier a commencé en 2019. À cette époque, notre troupeau Prim'Holstein présentait quelques difficultés au niveau de la fertilité. En croisant avec la Rouge Scandinave et la Normande, notre objectif est de gagner en rusticité tout en gardant une production laitière satisfaisante. Nous espérons avec ce croisement maintenir le gabarit et augmenter la longévité du cheptel. Aujourd'hui, les F1 représentent plus de 20 % du troupeau laitier. D'ici 4 ans, l'élevage sera composé uniquement de croisées F1, G2 et G3. « Les premiers résultats techniques des vaches croisées nous apportent satisfaction à la fois sur la fertilité, la bonne croissance des génisses et également sur la production et les taux. Le croisement laitier est une stratégie sur le long terme. Nous sommes conscients qu'il faudra quelques années avant de pouvoir observer une réelle évolution. Mais c'est une voie intéressante pour sélectionner un troupeau adapté à un système de production autonome. » ■

Propos recueillis par Stéphane Boulent, Claire Caraës et Isabelle Pailler
isabelle.pailler@bretagne.chambagri.fr



Arnaud Sénéchal et son père Philippe ont commencé le croisement dans leur élevage d'Ille-et-Vilaine en 2019



POUR ALLER PLUS LOIN

■ Au sein du collectif agro-écologique Res'agri29, 35 éleveuses et éleveurs partagent un projet : maximiser le pâturage pour viser la meilleure efficacité technico-économique possible et réduire l'impact environnemental de leur ferme laitière.

À voir sur YouTube « Le pâturage au cœur du système »



■ Vos ressources documentaires sur chambres-agriculture-bretagne.com

↻ « Croisement laitier : effet de mode ou opportunité » un dossier complet avec des témoignages

↻ Le croisement rotationnel 3 voies à Trévarez

↻ Génétique et génomique

↻ Téléchargez les derniers résultats présentés lors des portes ouvertes de novembre 2022



Elle a dit

ESTELLE CLOËT

Ingénieure chargée d'étude à Trévarez

« Le croisement laitier a un impact positif sur le chiffre d'affaires lait dans les conditions de troupeau du système bio de la station expérimentales de Trévarez »

Élevage porcin

DES EXOSQUELETES TESTÉS EN BRETAGNE

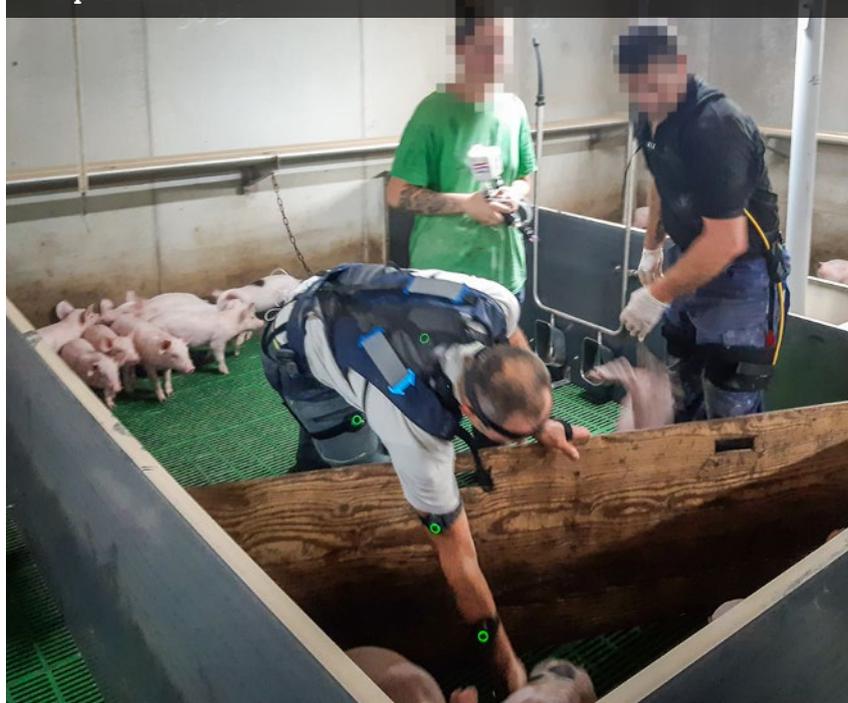
Dans le secteur du bâtiment et dans les services à la personne, les exosquelettes commencent à faire leur apparition. Les Chambres d'agriculture de Bretagne conduisent une étude avec la MSA Armorique afin d'évaluer leur intérêt dans les élevages de porcs.

Devenir aussi fort que Superman, ça fait rêver. Et c'est souvent la première chose qui vient à l'esprit quand on parle d'exosquelette. En réalité, les choses sont souvent moins spectaculaires. Un exosquelette est un équipement, motorisé ou non, qui aide la personne qui le porte à réaliser un type de mouvement. Cela peut être pour « lever le bras », « maintenir la position penchée en avant », « serrer la main »... Attention, le port de l'exosquelette peut également demander des efforts à celui qui le porte, car il constitue un poids supplémentaire et peut freiner certains mouvements.

DES TESTS EN ÉLEVAGES

En élevage, les exosquelettes ont dans un premier temps été testés en salle de traite. Depuis l'été dernier, la MSA Armorique et l'équipe porc des Chambres d'agriculture de Bretagne testent des exosquelettes visant à réduire les efforts au niveau du dos. Des mesures seront ainsi réalisées auprès de douze éleveurs et salariés du nord-Finistère, lors de séances de vaccination de porcelets. Rythme cardiaque, activité muscu-

Des mesures sont réalisées pendant les séances de vaccination de porcelets.



laire, ressenti des utilisateurs : tout sera mesuré et enregistré. Cela permettra de savoir si, et dans quelles conditions, les exosquelettes peuvent contribuer à réduire les problèmes de dos en élevage porcin. Pour l'instant, les premiers tests montrent qu'il est important d'essayer l'exosquelette avant de l'acheter afin de vérifier s'il est bien adapté à sa morphologie (taille, corpulence) et que l'on est à l'aise avec. D'autres résultats sont attendus pour l'été prochain. ■

Caroline Depoudent,

Chambres d'agriculture de Bretagne
caroline.depoudent@bretagne.chambagri.fr

Marie Rannou,

MSA Armorique.



Il est important d'essayer les exosquelettes pour trouver la taille et les réglages correspondant à sa morphologie.



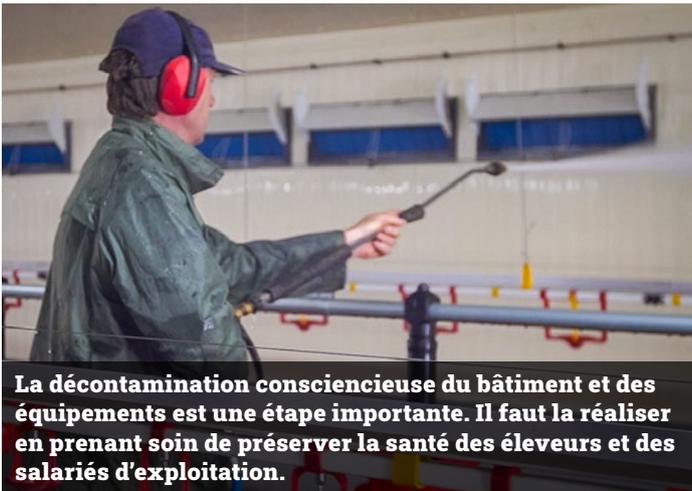
POUR EN SAVOIR PLUS

Ce projet est réalisé avec le soutien de la Caisse des dépôts, via le LIT Ouesterel.

assolitouesterel.org

Suivre l'actualité de l'équipe Porc sur Facebook





La décontamination consciencieuse du bâtiment et des équipements est une étape importante. Il faut la réaliser en prenant soin de préserver la santé des éleveurs et des salariés d'exploitation.

DÉCONTAMINATION DES POULAILLERS

Changer ces pratiques pour prévenir les risques

Un certain nombre de situations observées en élevage présente un risque élevé pour la santé des voies respiratoires, de la peau et des yeux. Des pratiques telles que l'utilisation d'une pompe doseuse ou un changement de produit permettraient de diminuer ces risques.

Une étude pilotée par l'Itavi en partenariat avec les Chambres d'agriculture de Bretagne, la MSA et l'Anses a permis d'analyser les pratiques d'utilisation des désinfectants et détergents dans les élevages de poulets de chair. Une enquête, réalisée en Bretagne auprès de 25 élevages de poulets de chair, décrit précisément chaque étape de la décontamination des poulaillers en mentionnant la nature des produits utilisés, leurs quantités, le matériel d'application et l'environnement dans lequel ils ont été appliqués : ventilation allumée ou à l'arrêt, portails ouverts ou fermés, en plein air... Grâce à ces informations, le logiciel Seirich, développé par l'INRS, a évalué, pour chacune de ces situations, les risques pour la santé de l'éleveur et de ses salariés en cas d'inhalation ou de contact cutané ou oculaire.

DES RISQUES PAR INHALATION, IRRITATIONS OCULAIRES ET CUTANÉES

Dans 55 % des situations, les risques sont élevés pour la santé des voies res-

piratoires et dans 42 % pour celle de la peau et des yeux. Des différences importantes sont à noter selon le procédé d'utilisation. Par exemple, le risque est élevé dans plus de 60 % des situations pour la peau, les yeux et les voies respiratoires lorsque le remplissage du matériel s'effectue par

Le versement du produit à la main est plus dangereux

versement du produit à la main depuis le bidon. Or c'est le procédé le plus utilisé en élevage. Dans les élevages où une pompe doseuse est utilisée, il n'y a plus aucune situation où le risque est élevé. De même, l'application des produits avec un matériel dispersif — canon à mousse, pulvérisateur — représente un risque élevé dans trois quarts des cas, alors que l'application avec un matériel type épandeur à rampe ou à engrais, quand c'est possible, réduit nettement le risque. La composition du produit utilisé est aussi à prendre en compte : privilégiez l'utilisation d'une base plutôt qu'un aldéhyde associé à un ammonium quaternaire, qui représente presque toujours un risque élevé.

Lorsqu'il n'est pas possible de mettre en place des pratiques préventives, l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) adaptés et bien entretenus réduit considérablement les risques, écartant ou abaissant à des risques modérés tout risque cutané et oculaire élevé. Un tiers des risques élevés pour la santé respiratoire passe à un niveau modéré. Prenez conseil pour choisir un EPI qui soit adapté aux risques, à l'environnement dans lequel vous travaillez et à votre morphologie. ■

Marion Ruch

marion.ruch@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

55 %

des situations présentent un risque élevé pour la santé respiratoire,

42 %

pour la santé cutanée et oculaire.

DES PICTOGRAMMES POUR S'INFORMER DE LA DANGEROUSITÉ DES PRODUITS

Se référer aux mentions de danger pour plus de précisions

DES EFFETS IMMÉDIATS

dans un délai de quelques heures à quelques jours



J'altère la santé



Je brûle



Je tue

NAUSÉES, IRRITATION DE LA PEAU, BRÛLURES GRAVES, PERTE DE LA VUE

DES EFFETS À LONG TERME

dans un délai de quelques semaines à plusieurs années



Je nuis gravement à la santé

ALLERGIES RESPIRATOIRES OU CUTANÉES, EFFETS CANCÉRIGÈNES, MUTAGÈNES, REPROTOXIQUES

NATACHA VAUGRENARD ET JEAN-BAPTISTE FAVRY

Maraîchers à Penestin (Morbihan)

Natacha, fille d'éleveurs laitiers et native de Penestin, a d'abord travaillé dans l'import-export après des études de commerce international et de logistique. Jean-Baptiste a travaillé 3 ans dans le jardin potager d'un restaurant étoilé, avant de passer 10 ans dans la restauration. Retour sur la mise en œuvre de leur projet de maraîchage bio.



«Après un BPREA maraîchage biologique, nous nous sommes installés en 2019 sur 3 ha de la ferme familiale, certifiée bio depuis dix ans. Nous avons commencé avec 1500 m² de tunnels, puis chaque hiver nous avons augmenté cette surface qui atteint aujourd'hui 2100 m². Nous avons fait la première saison juste à nous deux, la suivante avec une saisonnière pendant un mois, et jusqu'à deux saisonnières pendant deux mois cet été. Nous espérons à terme avoir un salarié à l'année. Cela faciliterait notre organisation car nous sommes ouverts toute l'année, sauf pendant nos cinq semaines de vacances.

LA COMMERCIALISATION

Nous souhaitons commercialiser en vente directe, en panachant vente à la ferme et marchés. En réalité, nous n'avons pas suffisamment anticipé notre demande de place sur le marché de Penestin. Nous avons donc dû nous recentrer sur la vente à la ferme. Nos premiers clients ont été les familles qui avaient pris l'habitude, les deux étés précédant notre installation, de nous acheter des légumes provenant de notre

grand potager. C'est le bouche-à-oreille qui a fait le reste. Nous ouvrons trois jours par semaine de mi-juin à mi-septembre et deux le reste de l'année. Nos clients sont des locaux ou des résidents secondaires. Notre gamme de légumes, bien que diversifiée, reste classique

« Investir progressivement pour gagner en confort »

mais nous ajoutons progressivement de nouveaux légumes. Cette année, nos nouveautés apportent de la couleur : haricot violet, chou Kale violet, betterave Chioggia. La tomate est bien sûr un formidable produit d'appel, et nous nous faisons plaisir en plantant de nombreuses variétés anciennes en complément des rondes classiques. On voit bien que certains clients viennent chez nous pour les tomates. Dès que nous n'en avons plus, nous les voyons moins, même si les radis, la mâche en hiver et de belles salades vertes sont également des produits attractifs.

CÔTÉ INVESTISSEMENTS

Au départ, nous avons eu la chance de bénéficier de vieux outils de la ferme de mes parents. Mais les soucis de réglages, d'entretien, et les pertes de temps que cela occasionnait nous ont

rapidement convaincus de racheter un tracteur, un cultivateur, une bineuse... Nous avons également fait quelques recadrages techniques, notamment en réduisant notre production de plants, trop ambitieuse. Nous allons aussi arrêter de semer la betterave en direct et plutôt la planter.

L'investissement dans un vrai hangar de 255 m² pour la vente et le stockage des légumes était prévu cette année et nous avons obtenu le permis de construire. Hélas, une association a déposé un recours au tribunal administratif qui a bloqué les travaux. Nous continuons donc à travailler sans ergonomie et à subir des pertes au stockage pour des raisons qui nous semblent injustes. Heureusement la mairie nous soutient. » ■

Propos recueillis par Jean-Philippe Calmet
jean-philippe.calmet@bretagne.chambagri.fr

LES 3 CONSEILS DE NATACHA ET JEAN-BAPTISTE

- À l'installation, **ne pas hésiter à investir** : nous avons monté 4 tunnels dès le départ qui nous ont permis d'atteindre tout de suite un bon chiffre d'affaires. Ne pas négliger les investissements dans l'irrigation et dans les outils qui permettent de diminuer la pénibilité.
- Continuer à **se former**. On a toujours des choses à apprendre, et à échanger avec les collègues. Il y a de bonnes idées à prendre chez les autres.
- Penser à son **équilibre vie privée/travail**, s'obliger à sortir de temps en temps de sa ferme, même si c'est parfois difficile.



«Quatre tunnels nous ont permis d'atteindre dès le départ un bon chiffre d'affaires.»

BERTRAND ET JULIEN RONCERAY

Vaches laitières
Briellès (35)



« Nous avons réalisé une dernière coupe d'enrubannage sur les prairies de fauche le 10 novembre : 143 bottes sur 40 ha. Même si c'est plein d'eau, les valeurs alimentaires sont plutôt bonnes : 1,03 UFL et 25 % de MAT. Il sera distribué en priorité cet hiver. Dorénavant, nous allons épandre le fumier sur ces prairies à raison de 10 à 12 t/ha. Nous préférons en mettre moins mais partout. Pour la partie élevage, nous venons de renouveler notre taureau charolais. Nous cherchons un taureau jeune et calme qui puisse suivre le troupeau au quotidien. »

NATACHA VAUGRENARD ET JEAN-BAPTISTE FAVRY

Maraîchage
Penestin (56)



« À cause de la sécheresse de l'été, nous avons fait des semis de carotte très tardifs et finalement ils se sont bien développés et seront récoltables dans l'hiver. C'est tant mieux parce que nous avons eu beaucoup de fonte sur les semis d'octobre sous tunnel. Le P17 était probablement inutile cette année ! La douceur a certainement incité les personnes qui ont une résidence secondaire à Penestin à rester plus longtemps que d'habitude : **nos ventes ont bien marché jusqu'aux vacances de la Toussaint**, ce qui n'est malheureusement pas le cas de tous nos collègues. »

« Les dernières récoltes ont eu des rendements décevants : 30 q/ha en maïs, 0,7 q/ha en sarrasin. Les derniers semis de l'année seront uniquement **des mélanges céréaliers sur près de 40 ha** : triticale/féverole et blé/pois. Après un retour du froid, les conditions sont encore favorables. Côté élevage, on prépare les volailles festives : les chapons et les poulardes sont maintenant élevés au lait en vue des fêtes de fin d'année. Le nouveau bâtiment avance, place à l'aménagement intérieur ! »

CHRISTIAN ET GWENAËL KERNEVEZ

Volailles de chair
Pleuven (29)



YANN KASTLER

Limousines
Rostrenen (22)



Réflexion en cours sur le vêlage précoce « Les vaches pleines sont à la diète avec cure d'oligo-éléments pour préparer le vêlage. L'herbe est revenue en fin de saison, mais je ne rase pas mes parcelles car je veux du stock sur pied dès février pour la sortie des animaux. Et je réfléchis à une autre stratégie pour les vêlages à 2 ans. Au lieu de les trier en amont, je vais peut-être mettre toutes mes génisses de plus d'un an au taureau du 1er avril au 30 mai. De cette façon, le tri se fera sur la base de la fertilité des animaux et réduira les risques de décaler la saison de vêlage. À suivre ! »

JÉRÉMY POIRIER

Grandes Cultures et poules pondeuses
Lauzach (56)



« L'avoine, semée fin octobre, a peu souffert de la pluviométrie de novembre. Dans mes blés, semés le 18 novembre, j'ai eu de la perte sur les zones où l'eau a stagné, avec des graines qui ont pourri. Dès que ça portera, je prévois un apport de manganèse, habituel sur mes terres, car ça commence à marquer. **Je compte aussi passer la herse étrille**, les céréales étant à plus de 3 feuilles. Mais ça ne sèche pas suffisamment, la terre colle encore trop. Le colza lui, a monté, peut-être un peu trop mais il n'y a pas d'élongation trop forte. Le sarrasin est gelé depuis mi-novembre. »



Sur le Web

Le site Internet **Capbio** s'adresse aux producteurs déjà en agriculture biologique, aux agriculteurs en phase de réflexion et à tous ceux intéressés par les techniques de la bio.

capbio-bretagne.com

Propos recueillis par les conseillers bio des Chambres d'agriculture de Bretagne : **Félicie Aulanier, Sarah Bascou, Clarisse Boisselier, Stéphane Boulent, Jean-Philippe Calmet et Paul Landrain**

7^E FORUM Grand Ouest CLIMAT - ÉNERGIE

du 14 au 24 mars 2023

Prenez-date

Agriculture, climat et énergie,
un forum au cœur
de sujets brûlants

LE FORUM : Mardi **14 mars** 2023

Rennes / Quimper / Caen / Rouen / Angers

Webinaires >> **23** et **24 mars** 2023

Mais aussi des visites en région !

**Ambition
Climat Énergie**

ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS EN BRETAGNE

énergies fossiles

Idées,
références
& solutions

climat • territoire • productions agricoles...

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION PAYS DE LA LOIRE

CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE
PAYS-DE-LA-LOIRE
NORMANDIE

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Formations
agriculteur.trice.s

Pensez à
RENOUVELER
votre
CERTIPHYTO...

Inscrivez-vous !

- **Renouveler le certificat** nécessaire à l'achat, l'utilisation de produits phytosanitaires
- **Se mettre à jour** vis-à-vis des évolutions réglementaires
- **Décrypter le nouvel étiquetage** des produits phytosanitaires pour identifier les mesures à mettre en place sur l'exploitation
- **Échanger avec d'autres agriculteurs** sur les stratégies, innovations technologiques et systèmes de cultures permettant de réduire l'utilisation et les impacts des phytos

Se mettre à jour de la réglementation et obtenir son agrément

Pour connaître toutes nos dates de formations, rendez-vous sur : www.formation-agriculteurs.com



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE



MÉTHANISATION

Deux bonnes nouvelles pour la filière

Évolutions réglementaires lourdes, tarif dégressif, oppositions locales... toutes les nouvelles ne sont pas bonnes pour la filière méthanisation. Deux nouveaux textes viennent d'être publiés avec l'objectif de redynamiser la filière.

L'arrêté du 20 septembre 2022 modifie celui du 13 décembre 2021 qui fixait « les conditions d'achat du biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel ». **Il revalorise le tarif d'achat du biométhane** en prenant en compte la forte augmentation des coûts de construction. Avec une indexation sur l'inflation observée au moment de la signature du contrat d'achat, cet arrêté vise à préserver l'équilibre économique des nouveaux projets d'installations de production de biométhane en période de forte inflation. L'indexation trimestrielle repose à 50 % sur l'évolution de l'indice du coût horaire du travail (tous salariés) dans les industries mécaniques et électriques, et à 50 % sur l'évolution de l'indice des prix à la production de l'industrie et des services aux entreprises pour l'ensemble de l'industrie (marché français). Pour les initiés, c'est donc le coefficient «k» de la formule de calcul du tarif de rachat qui va bouger.

Une politique en faveur du biométhane

D'après nos premières estimations et celles de nos partenaires, c'est une revalorisation de l'ordre de 8 à 12 % du tarif à laquelle les porteurs de projets peuvent s'attendre.

Le décret 1248 du 20 septembre 2022 relatif à « l'allongement du délai de mise en service des projets d'installations de production de biométhane » vise à favoriser la relance de certains projets

actuellement à l'arrêt. En temps normal, les porteurs de projet ont un délai de trois ans, une fois leur tarif d'achat signé, pour mettre en service leur installation. Si ce délai est dépassé, l'exploitant ne peut plus bénéficier du même tarif d'achat, qui est dégressif par trimestre «perdu». Ce décret accorde **un allongement du délai de mise en service des installations** de production de biométhane, pouvant aller jusqu'à 18 mois, permettant à des projets pour lesquels les procédures adminis-

tratives sont achevées, de procéder à la passation des contrats de construction et à la réalisation des travaux.

Les installations dont la date de signature du contrat d'achat est antérieure au 23 mars 2021 et ayant obtenu leur ICPE, peuvent bénéficier de cette prolongation de délai.

Ces textes visent à atteindre les objectifs fixés par la Programmation pluriannuelle de l'énergie à l'horizon 2028 et la sortie de la dépendance aux énergies fossiles. Pour le gouvernement, le développement de l'injection de biométhane doit se poursuivre, pour parvenir à une production injectée de 14 à 22 TWh par an et **pour porter la part des énergies renouvelables à au moins 10 % de la consommation de gaz** à l'horizon 2030. ■

Marion Hassenforder

marion.hassenforder@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

■ ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE : L'ÉTUDE DE PROJET MÉTHANISATION

chambres-agriculture-bretagne.fr

■ PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES - AGRICULTURE ET COLLECTIVITÉS - SOLUTIONS AGRICOLES DE TERRITOIRES EN BRETAGNE

agriculture-collectivites.bzh

■ CONSULTER EN LIGNE LE DÉCRET ET L'ARRÊTÉ BIOMÉTHANE

aile.asso.fr

■ GRDF : VENDRE DU BIOMÉTHANE

projet-methanisation.grdf.fr



Elle a dit

AGNÈS PANNIER-RUNACHER

Ministre de

la Transition énergétique

« Le déploiement accéléré et encadré des gaz renouvelables sera clé pour atteindre nos objectifs climatiques et de souveraineté énergétique ».

DÉGÂTS DE FAUNE SAUVAGE

Une nouvelle application pour les signaler sur le champ

Les Chambres d'agriculture mettent à disposition des agriculteurs une application pour faciliter le signalement des dégâts de la faune sauvage. Cet outil téléchargeable n'a pas valeur de déclaration pour les dégâts indemnisables (sangliers, cerfs, chevreuils), mais comporte de nombreux avantages pour tous les autres types de dégâts.

Les dégâts de la faune sauvage sur les cultures et les élevages sont loin d'être anodins. Selon les derniers chiffres pour la Bretagne, les dégâts d'oiseaux ayant été déclarés par les agriculteurs s'élèvent à plus d'1,5 million d'euros en 2021.

DE L'INTÉRÊT DE SIGNALER LES DÉGÂTS

Justifier le classement de certaines espèces, mieux évaluer l'impact des dégâts, localiser les secteurs problématiques... tout cela nécessite des données tangibles du terrain. Or, les déclarations sont rares car chronophages, et le plus souvent, sans bénéfice direct pour les

agriculteurs. Sans impacter inopinément les espèces prédatrices, il est donc essentiel de signaler les dégâts de la faune sauvage. Cela permettra de proposer des solutions pour faire baisser la pression sur les exploitations, et de justifier l'application de mesures de gestion adéquates.

SAISIE SIMPLIFIÉE

Les Chambres d'agriculture mettent à disposition des agriculteurs une application mobile et un site web permettant une saisie simplifiée des dégâts causés par la faune sauvage. Cette application est disponible sur les principales plateformes de téléchargement. Elle permet

de géolocaliser le lieu où sont constatés les dégâts et de transmettre facilement des photos. Ces divers signalements viendront également enrichir une base de données relative à la pression de la faune sauvage sur les cultures et les élevages. Un simulateur intégré fournira une estimation indicative du montant des dégâts. Pour ceux causés par de grands gibiers, la déclaration pour indemnisation reste à faire directement auprès de la Fédération des Chasseurs. ■

Véronique Vincent

veronique.vincent@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

TUTO À VOIR SUR YOUTUBE



SITE WEB

esod.chambres-agriculture.fr

CONTACTS

CÔTES-D'ARMOR

06 38 31 34 78

justine.choquer@bretagne.chambagri.fr

FINISTÈRE

06 75 54 46 00

vincent.letalour@bretagne.chambagri.fr

ILLE-ET-VILAINE

06 80 05 99 67

valerie.debaynast@bretagne.chambagri.fr

MORBIHAN

06 30 99 86 28

caroline.cornet@bretagne.chambagri.fr

Avec des piquets inclinés bien positionnés, les vaches peuvent pâturer les flancs du talus sans endommager la haie.



STEVEN A ADAPTÉ SES CLÔTURES pour réduire l'entretien et favoriser la biodiversité

Avec 80 ha de pâtures entourées de haies, **Steven Derrien**, producteur de lait à Scaër (29) cherche à favoriser la faune et la flore des bordures de champs,

tout en veillant aux impératifs économiques et de temps de travail. Pour une clôture électrique dégagée sur un talus, il dispose les piquets inclinés et maintient un fil de clôture suffisamment haut. Les bovins arrivent à pâturer les dactyles tout en limitant la pression des ronces et des fougères. Le broyeur n'est passé qu'une fois tous les 3-4 ans et occasionnellement un débroussaillant.

ET AILLEURS

La clôture à déport latéral recule le fil électrique de 1 à 1,3 m des piquets, ce qui facilite le passage d'outils sous la clôture. La clôture High Tensile permet

d'espacer les piquets jusqu'à 20-25 m ce qui réduit le nombre de manœuvres et le temps d'entretien. Le temps d'installation est plus long qu'avec la clôture classique, mais cette clôture est durable dans le temps (30 ans).

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Quel que soit votre système d'exploitation, il faut apprivoiser le bord de champ pour qu'il favorise la biodiversité. En maintenant la largeur du pied de haies à 2 m et avec des haies garnies à leur base, l'ombrage freine le développement de plantes à fort besoin de lumière comme les ronces, les fougères ou les prunelliers... Le débroussaillage entre les arbres ou sur le haut du talus est alors inutile. ■

Sylvie Guiet

sylvie.guiet@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

■ LA FICHE TECHNIQUE
ENTRETIEN SOUS LES CLÔTURES ÉLECTRIQUES

maquestion.biodiversite.bzh

■ EN VIDÉO
« GESTION DURABLE DES BORDS DE CHAMPS FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ »

YouTube

■ ENSEMBLE, ILS OSENT L'AGROÉCOLOGIE

collectifs-agroecologie.fr

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



GRUPE 30 000 du Faouët (Morbihan) ÉRIC BUQUEN

A TESTÉ LES COUVERTS COURTS

Le groupe culture 30 000 du Faouët « Résagri Pays du Roi Morvan » étudie la diminution du salissement des parcelles pour réduire le désherbage. Pour y répondre, le groupe travaille sur une meilleure gestion de l'interculture et teste depuis plusieurs années différents couverts.

Eric Buquen du Gaec de Kervoric est éleveur bovins viande et volailles à Le Saint (56) : « J'implante des couverts courts fin de printemps entre la récolte de mes épinards et mes semis de céréales. Je sème en général un mélange de phacélie-radis. **Il se développe bien sur 3 à 4 mois, ça couvre très vite le sol.** Nous avons pesé ces couverts et cela produit une biomasse variable autour de 4 t MS/ha. Après ce couvert, la terre est plus facile à préparer et mes céréales se développent mieux. Cette année, j'ai voulu tester sur une période plus courte entre deux céréales. J'ai 15 ha de céréale sur céréale chaque an-

née. À cause de la sécheresse, j'ai semé plus tard, fin août ! J'ai mis quand même un mélange de phacélie-radis. Christelle, ma conseillère agronomie, m'a proposé aussi de tester la moutarde. Finalement, le retour des pluies début septembre et la chaleur ont permis aux différents couverts de très bien se développer sur 60 jours. » **L'investissement dans ce couvert court est très largement amorti.** ■

Propos recueilli par Christelle Samson

Christelle.samson@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Retrouvez en vidéo tous les détails sur l'évolution des couverts de cette exploitation et les résultats des pesées avant leur destruction.

YouTube



Rejoignez-nous



Vous êtes à la recherche d'un emploi porteur de sens, dans le domaine de l'agriculture et en Bretagne.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE RECRUTENT

UN TECHNICIEN OU UNE TECHNICIENNE D'EXPLOITATION EN CONDUITE DE CULTURES ET PRODUCTION LAITIÈRE

• **Mission** : conduire les cultures de l'exploitation conventionnelle et bio principalement fourragères, participer aux travaux d'élevage et contribuer à la réalisation d'expérimentations sur la station avec les ingénieurs d'études des Chambres d'agriculture

• Station expérimentale de Trévarez, Saint-Goazec (**Finistère**)

• **CDI, temps complet**

• **Contact** :

Pascal Le Cœur,
responsable de l'équipe « Station de Trévarez »

06 47 35 93 62



Info détaillée en ligne :

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE AGRONOMIE GESTION DES SOLS ET FERTILISATION

• **Mission** : Participer à développer l'Agriculture de Conservation des Sols en Bretagne et accompagner les agriculteurs et agricultrices vers des systèmes à bas niveaux d'intrants : conseil, formation, démonstration, journées techniques.

• **Morbihan** : Vannes

• **CDI, temps complet**

• **Contact** :

Jérémy Guil,
responsable de l'équipe Gestion des Sols et Fertilisation

06 22 53 19 63



Info détaillée en ligne

EN PRATIQUE

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mail à recrutement@bretagne.chambagri.fr en précisant l'annonce qui vous intéresse.

Toutes nos offres peuvent être consultées sur chambres-agriculture-bretagne.fr

Nous rejoindre - Offres d'emplois - Chambres d'agriculture de Bretagne

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AGRICULTURE DE PRÉCISION

Prévoir
les stades et **optimiser**
les **traitements**
fongicides
de vos blés à la parcelle

mes parcelles
optiprotect

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

VOTRE CONTACT :

Anaïs CHARMEAU

Centre de services MesParcelles,

02.23.05.10.44

mesparcelles.bretagne@chambagri.fr

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Roger Hérisset

Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
roger.herisset@bretagne.
chambagri.fr



Maët Le Lan

Responsable de la station
expérimentale d'Auray
maet.lelan@bretagne.
chambagri.fr

Article p 04



Christophe Tachez

Chargé d'animation
territoriale - territoire de
Pontivy
christophe.tachez@
bretagne.chambagri.fr

Article p 05



Aurélie Richard

Animatrice Rés'Agri 29
et Agriculture au Féminin
aurelie.richard@bretagne.
chambagri.fr

Article p 05



Gwénola Lesné

Juriste
gwenola.lesne@bretagne.
chambagri.fr

Article p 06



Laurence Le Guen

Conseillère installation
compétences
laurence.leguen@bretagne.
chambagri.fr

Article p 07



Amélie Moreno

Conseillère d'entreprise
amelie.moreno@bretagne.
chambagri.fr

Article p 07



Marie-Pierre Fouquet

Chargée de mission
relations humaines
marie-pierre.fouquet@
bretagne.chambagri.fr

Article p 07



Mathilde Marsault

Juriste
Conseillère agronomie
et bassins versants
mathilde.marsault@
bretagne.chambagri.fr

Article p 08



Delphine Scheck

Chargée de missions
économie-emploi
delphine.scheck@
bretagne.chambagri.fr

Article p 10



Claire Vételé

Conseillère spécialisée
en production lait
et environnement
claire.vetele@bretagne.
chambagri.fr

Dossier p 12



Lionel Quéré

Ingénieurs études
économie filières grandes
cultures
lionel.quere@bretagne.
chambagri.fr

Article p 13



Constance Drique

Chargée d'études
élevage porc
constance.drique@
bretagne.chambagri.fr

Article p 14



Élodie Dezat

Chargée d'études et de
conseil Performances
conduite santé alimenta-
tion Productions avicoles
elodie.dezat@bretagne.
chambagri.fr

Article p 15



Arnaud Haye

Chargé de mission
économie-emploi
arnaud.haye@bretagne.
chambagri.fr

Article p 16



Maëlie Trédan

Chargée de mission
économie emploi
maelie.tredan@bretagne.
chambagri.fr

Article p 16



Christophe Allanic

Équipe conseil
entreprise installation
Finistère
christophe.allwanic@
bretagne.chambagri.fr

Article p 17



Caroline Cocoual

Chargée d'études
systèmes de culture
innovants et bio
caroline.cocoual@
bretagne.chambagri.fr

Article p 18



Jérémy Guil

Équipe gestion des sols
et fertilisation
jeremy.guil@bretagne.
chambagri.fr

Article p 20



Tanguy Bodin

Chargé d'études
en production laitière
tanguy.bodin@bretagne.
chambagri.fr

Article p 22



Isabelle Pailler

Conseillère lait et lait bio
isabelle.pailler@bretagne.
chambagri.fr

Article p 24



Claire Caraës

Chargée d'études en
production laitière AB
claire.caraes@bretagne.
chambagri.fr

Article p 24



Stéphane Boulent

Conseiller et chargé
d'études production
laitière AB
stephane.boulent@
bretagne.chambagri.fr

Article p 25



Caroline Depouvent

Chargée d'études et
de conseil économie,
sociologie, système
caroline.depouvent@
bretagne.chambagri.fr

Article p 26



Marion Ruch

marion.ruch@bretagne.
chambagri.fr
Chargée d'études
systèmes travail volaille

Article p 27



Jean-Philippe Calmet

Conseiller cultures
maraichères
jean-philippe.calmet@
bretagne.chambagri.fr

Article p 28



Marion Hassenforder

Conseillère méthanisation
marion.hassenforder@
bretagne.chambagri.fr

Article p 31



Véronique Vincent

Chargée de missions
biodiversité et protection
phytosanitaire
veronique.vincent@
bretagne.chambagri.fr

Article p 32



Sylvie Guiet

Chargée d'études
protection des cultures et
biodiversité
sylvie.guiet@bretagne.
chambagri.fr

Article p 33



Christelle Samson

Conseillère agronomie et
bassins versants
christelle.samson@
bretagne.chambagri.fr

Article p 33

RENDEZ-VOUS BIENTÔT
pour le prochain numéro du mag !



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

DE MAIN EN MAIN, L'AGRICULTURE EST NOTRE PROJET COMMUN



“ Les Chambres
d'agriculture de
BRETAGNE
vous souhaitent une
TRÈS BELLE ANNÉE 2023 ”

[ENSEMBLE MOBILISÉS POUR LA **TRANSMISSION**]

Suivez-nous sur notre site www.chambres-agriculture-bretagne.com

et sur les réseaux sociaux



Et chaque mois, retrouvez-nous dans

